

Juin
2021

«En Baredyo»

Les montagnes d'ici

Revue
12 €

Journal de la société d'économie montagnarde du canton de Luz-Saint-Sauveur

PETITO, BERÒYO, BALÉNTO,



L'ECONOMIO MOUNTAGNÀRDO QUE CONTINUO !



« En Baredyo » ISSN 2491-861 X

Sommaire

L'actualité

	Auteur	page
Edito	Administrateurs de l'EM	03
Pourquoi ça bouge	Laurent Majesté	04
Quatre nouveaux maires	Maurice Pélégry	07
Les Médiévales	Jean-Pierre Valentin	13
« En BAREDYO » : le passé source d'avenir !	Claude Mauvy	15
Association Montagnes-Cultures-Avenir	Lise Laporte	16
L'AGO du 12 Mai 2021	Administrateurs de l'EM...	17

Les souvenirs

Les saveurs	Laurent Majesté	18
Mémoires de guerre – L'Algérie vécue par les Toys	Céline Bonnal	20
Plaidoyer pour le Funiculaire de Barèges	Maurice Pélégry	23
L'Hospitalet de Barèges (suite)	René Tuffreau	34
Un regroupement de classes à Luz en 1951	Jeannette, Germaine et... Germaine	37

Les archives

Le vaisseau Saint André	Maurice Pélégry	38
Devoir de mémoire	Maurice Pélégry	40
En País de Baretyo	Maurice Pélégry	45
Nostalgie	Laurentine Majesté	46
La photo patrimoine	Céline Bonnal	47

Et aussi

Flashs/infos disséminés	Écriture collective
-------------------------------	---------------------

En décembre, il est prévu : Vivre et travailler au pays, Se souvenir de Fernand Artigalet, Viella mon village, Les patronymes n°2, La première femme gynécologue, L'hospitalet n°3, ...

Chers adhérents, chers lecteurs,

De bric, de broc, sans jamais être sûr que la ligne suivie ne fasse pas trop de détours surprenants... quelques Administrateurs toujours volontaires maintiennent l'existence, pour l'Économie Montagnarde, d'au moins leur revue emblématique « En Baredyo ».

Un bien ? Un mal ?

Vous seul, lecteur, pouvez en juger.

« En Baredyo » permet l'expression de sensibilités différentes, d'expériences variées, d'engagements divers, toujours cependant dans le respect de l'autre en veillant à ne pas froisser la moindre susceptibilité.

« En Baredyo » transmet le passé avec bonheur et désire contribuer à mieux vivre au pays actuel avec les informations adaptées qui lui parviennent.

« En Baredyo » se voudrait le terrain de rencontre entre les associations qui toutes œuvrent pour le dynamisme concerté du Pays Toy.

Malgré toute la sinistrose ambiante, force est de constater que le printemps a maintenu son rendez-vous habituel : il est là !

La sève remonte, malgré quelques gelées dévastatrices en avril, mais pas ici, au pays habitué à ces variations saisonnières. Le gel, les catastrophes climatiques, les crues, mais ... l'eau, la vie, l'espérance, le printemps, l'été.

Alors OUI

On reprend

On continue

On insiste

On met les bouchées doubles

On VIT !

Nous vous souhaitons, cher lecteur, une très bonne lecture et par-dessus tout que cette lecture vous donne envie de nous répondre.

Les Administrateurs de l'Économie Montagnarde.

Bientôt du nouveau dans « En Baredyo » :

Création de la page « courrier des lecteurs ».

Jeudi 29 avril 2021 :

« Partager la peine ne l'allège pas, mais c'est la seule possibilité pour ceux qui restent de montrer leur attachement. Tous les adhérents de l'EM sont au côté de leur premier Vice-Président, Laurent Majesté, qui vient de perdre son épouse. »

Pourquoi ça bouge

Par Laurent MAJESTE

C'est bien la principale question qui interpelle et qui cherche une véritable réponse, même si des éléments sont déjà avancés. Sur une partie de la surface de terrain qui se situe principalement sur le versant nord de la vallée du Bastan, sa situation géographique se présente sous forme de triangle. Prenant naissance en partie sur la rive droite du Bastan, en bordure de la commune de Viey, elle s'élève pour finir en pointe à la crête du Montegut dite sommet de la courbe pour les territoriaux. Son altitude de base est de 772 mètres pour atteindre le point culminant à 1987 mètres. Elle se délimite sur la partie Sud- Ouest par la commune d'Esterre. Sur la partie nord-Est par la commune de Betpouey. D'une superficie totale de 314 hectares, elle correspond à la commune de Viella -65-. Ses points forts sont le village, les espaces agricoles, la forêt, le tourisme.



Vue générale de la commune de Viella et de son territoire avec aux extrémités hautes enneigées gauche et droite communes de Betpouey /Luz-Saint-Sauveur. Devant, prairie qui plonge sur le Bastan, commune d'Esterre.

La bourgade construite à 860 mètres d'altitude en est le pôle attractif. De nombreuses âmes y ont construit leur nid, élevé leur famille, pour une vie complète et sereine. Elles y ont développé les activités relatives aux besoins de l'époque, soi-disant, dans un climat réputé serein empreint de bonheur. La situation du village sur un replat aéré convenait tout à fait aux habitants. D'ailleurs, de nombreuses demandes formulées pour l'occuper ont nécessité son extension par l'amont. Un lotissement est sorti du sol, il n'y a pas si longtemps. Dans le temps, les espaces agricoles faisaient partie de la principale économie locale. La forêt à dominance de pinède sur la partie domaniale de l'Ayré et du Lisey occupe le dessus du village et les prairies de fauche. Diverses essences comme le bouleau, le frêne, le chêne...la jouxtent pratiquement sur la partie verticale côté Betpouey. Elles recouvrent particulièrement bien la partie du terrain se situant au-dessus jusqu' à la plus haute altitude.

Avec les plaisirs, les avantages et les bonheurs qui ont été ressentis auparavant, tout n'est pas si simple. La nature n'a pas fait le meilleur cadeau à cette commune. Depuis fort longtemps elle soulève des interrogations aux générations qui se succèdent à cause des mouvements terrestres.

Depuis des décennies un mouvement de terrain s'observe sur la Départementale 918 qui relie Luz-Saint-Sauveur à Barèges en dessous du village au lieu-dit les « Glarets ». Il nécessite pratiquement annuellement des remises en état pour la sécurité des usagers. S'ensuit de nombreux mouvements qui apparaissent de- ci, de-là en remontant en altitude jusqu'au lieu-dit Mazouaous. Une partie du massif rocheux sur le côté Sud - Ouest a déjà présenté un effondrement que l'on peut situer entre une cinquantaine voire un peu moins d'années avant la rédaction de ce texte. Ce phénomène avait déjà

marqué les habitants. Les agriculteurs des propriétés qui voient l'endroit dangereux surveillaient les animaux en pacage aux abords pour qu'ils ne s'approchent pas du lieu créant danger. Beaucoup plus tard les nombreuses sources en émergence depuis le dessous de la forêt et qui traversent les propriétés dans des rigoles présentent des infiltrations dans les prairies à cause des effets indiqués. Des travaux sont engagés pour les réduire et leur donner la meilleure sécurité d'écoulement. L'efficacité n'est pas de longue durée. Les eaux recommencent à s'infiltrer pour descendre à leur gré. A partir de ce moment, les particuliers concernés pour éviter les infiltrations dans leurs prairies et les résurgences possibles au village reprennent l'entretien des rigoles à écoulement permanent. La forêt de Viella ne présente qu'un seul ruisseau qui coule au quotidien depuis le haut. Il prend naissance dans la zone de Mazouaous. Il paraît tranquille dans sa descente à travers la forêt pour venir se jeter au Bastan. Au village il porte l'appellation du 'Bayet'. Pendant la période de la fonte de la neige et les précipitations des pluies abondantes ou diluviennes son débit est assez important au point de sortir de son lit et de s'infiltrer dans la forêt par endroits.



Décrochement du GR 10 vers l'aval, côté Est, trente-quatre pas.
Prise de vue 23.02.2021

Le terrain qui supporte en majorité de magnifiques épicéas sur la rive gauche du ruisseau laisse percevoir un grand mouvement qui semble vouloir se décrocher en éboulement. Le GR 10 par exemple qui traverse le bois n'est plus en profil plat comme autrefois. Il présente un arc de cercle conséquent. Sur une longueur de cent cinquante pas et sur une hauteur de chaque extrémité de trente-quatre pas en marche normale. L'affaissement est imposant. A ce constat il est prudent d'ajouter l'ampleur d'autres fragilités. La déclivité très prononcée ne pourra à aucun moment régler la vitesse de l'événement s'il se produit ! Ce que personne ne souhaite. En 2018 ce qui est perçu comme un cataclysme par les villageois c'est le décrochement de la falaise qui vient fragiliser le terrain le village. La prise d'eau l'alimentant détériorée par les secousses a d'abord été réparée provisoirement pour le service journalier pour la vie humaine et animale. Rapidement de sérieux travaux sont engagés à son niveau. Ils paraissent terminés en 2020. Aujourd'hui la pérennité de l'eau est effective. Les habitations sous l'influence du mouvement de terrain se sont lézardées. Certaines ont nécessité des initiatives protectrices pour la sécurité. La situation a provoqué le départ de quelques familles et pour cause. Une grande partie de terrain appartenant à cette commune n'est pas totalement fixée. La sillonner souvent par de fins connaisseurs ne serait pas de trop. Toujours un très léger glissement vers l'aval est noté par les villageois.



Prise de vue de la jolie place centrale du village et du massif au-dessus qui représente le dérochement

Nul doute de la préoccupation des élus de la commune, des services administratifs, techniques, des entreprises publiques privées professionnelles compétentes etc...pour parer, réduire, anéantir toutes ces turbulences et d'autres plus minimisées. La tâche n'est pas simple. Il leur faut beaucoup de courage aux uns et aux autres.

Aujourd'hui 23 février 2021 les ressentis de mouvements de terrain sont encore présents. Dame nature poursuit son œuvre. Il ne faut pas la laisser sévir. Elle laisserait des traces historiques sans jamais le moindre regret. Ne lui laissons pas cette possibilité. L'état qui a le

pouvoir le devoir de protection de sécurité des biens et des personnes, même si déjà bien impliqué, doit accentuer ses efforts. Il ne peut pas laisser la population locale en proie à un harcèlement de peur et de crainte au quotidien.

L'association de l'économie montagnarde de la vallée de Barège va suivre de près les évolutions effectives qui seront à noter sur le pourquoi de ce glissement et les solutions qui auront conduit à un résultat probant. Tranquilliser au mieux les lectrices et les lecteurs de la revue EN BAREDDYO, les villageois concernés et les personnes présentant de l'intérêt à la lecture de la brochure paraît comme une priorité.

**FLASH
INFOS !**



Tiens ! Une bâtisse métallique sort du sol en rase campagne sur la commune de Betspouey. Elle ne ressemble pas du tout à un hangar agricole. Un local commercial ? Le futur abattoir ? Sûrement une bonne initiative pour l'AOP du mouton Barèges – Gavarnie ! L'EM vous dira, comptez sur elle !

Quatre nouveaux maires

Par Maurice PÉLÉGRY

Nous n'avions pu communiquer sur les élections municipales de mars et juin 2020, pour les raisons que l'on connaît. Nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec les quatre nouveaux maires pour les communes de Gavarnie-Gèdre, Sassis, Sazos et Grust.

Après la réunion de Sère avec Esquièze en 1846, puis celle de Vizos avec Saligos en 2017, c'est Gavarnie et Gèdre qui ne font plus qu'une seule commune.

Parmi les 15 communes, deux femmes ont été élues. Dans la chronologie des femmes-maires, elles viennent après Odette TRESCAZES, à Sassis, sûrement la première femme maire du pays Toy, puis Bernadette HAURINE et Magali LABIT à Vizos et maintenant Saligos. Soit donc un total de 5 femmes qui ont été élues maires en pays Toy.

En ce qui concerne les quatre nouveaux entrants : pour Gavarnie-Gèdre qui a encore un statut particulier imposé par l'état, Huguette SAVOIE est maire de Gavarnie et maire de Gavarnie-Gèdre (voir plus loin). Elle remplace Jean Claude ROUDET pour Gèdre, Christian BRUZAUD pour Gavarnie et depuis 2016, Michel GABAIL pour Gavarnie-Gèdre. En ce qui concerne Sassis, Christine CAUBE succède à Jean Frédéric CHATAIGNÉ. A Sazos, Éric CASTAGNÉ prend la suite de Daniel BORDEROLLE. Enfin, à Grust, c'est un premier mandat pour Fabrice DAVID qui va assurer les destinées de la commune après 43 années effectuées par Eugène TREY.

Nous tenons à adresser nos remerciements à ces quatre nouveaux élus, qui se sont prêtés au jeu des questions, exercice pas forcément coutumier pour eux.

Le saviez-vous ?

Trois communes ont 15 élus (Luz-Saint-Sauveur, Gavarnie-Gèdre et Saligos) - 5 communes avec 11 élus (Barèges, Sers, Esquièze-Sère, Esterre et Sazos), puis viennent 7 communes avec 7 élus (Betpouey, Chèze, Grust, Sassis, Viella, Viey et Viscos)

Le pays Toy compte 149 élus dont 49 femmes (32,8%) réparties de la façon suivante : Luz-Saint-Sauveur 7 femmes/15 élus - Saligos-Vizos 7/15 - Barèges 5/11 - Gavarnie-Gèdre 5/15 (dont le maire) - Sazos 4/11 - Esterre 4/11 - Grust 3/7 - Viey 3/7 - Esquièze-Sère 3/11 - Chèze 3/7 - Viella 2/7 - Sassis 1/7 (dont le maire) - Betpouey 1/7 - Viscos 1/7 et Sers 0/7

Les 15 communes enregistrent 2600 Inscrits. Luz-Saint-Sauveur compte 837 inscrits devant Gavarnie-Gèdre 397 - Esquièze-Sère 320 - Barèges 174 - Esterre 165 - Sazos 112 - Saligos 104 - Sers 96 - Betpouey 85 - Sassis 72 - Viella 66 - Chèze 41, Grust et Viscos 47, et enfin Viey 37 inscrits.

Les votants ont été au nombre de 2043, pour 1962 bulletins exprimés et 21,42% d'abstention.

Pour les bulletins exprimés, le total de chaque commune par ordre décroissant est : Luz-Saint-Sauveur 674 - Gavarnie-Gèdre 321 - Esquièze-Sère 201

- Barèges 138 - Esterre 111 - Sazos 96 - Sers 77 - Betpouey et Saligos 60 - Sassis 52 - Viella 48 - Chèze 35 - Viscos 34 - Grust 32 et Viey 23.

Enfin le taux d'abstention est compris entre 41,35%, le plus élevé pour Saligos et 11,61% le plus faible pour Sazos. Le détail, du plus élevé au plus faible est : Saligos (41,35%) - Esquièze-Sère (35%) - Viey (29,73%) - Esterre (29,09%) - Sassis (27,78%) - Grust et Viscos (27,66%) - Betpouey (27,06%) - Viella (19,70%) - Barèges (18,97%) - Gavarnie-Gèdre (17,38%) - Luz-Saint-Sauveur (15,05%) - Chèze (14,63%) - Sers (14,58%) - Sazos (11,61%)

4 maires effectuent leur premier mandat : Christine CAUBE (Sassis), Huguette SAVOIE (Gavarnie-Gèdre), Éric CASTAGNÉ (Sazos) et Fabrice DAVID (Grust)

6 un deuxième mandat : Pascal ARRIBET (Barèges), Raymond THEIL (Esterre), Laurent GRANDSIMON (Luz-Saint-Sauveur), Patrice VUILLAUME (Esquièze-Sère), René NADAU (Saligos-Vizos) et Sébastien VERGEZ (Chèze)

Troisième mandat pour 1 maire : Jean Pierre COTS (Viella)

3 maires pour un quatrième mandat : Bernard SOUBERBIELLE (Betpouey), Jean Pierre PRAT (Viey) et Guy LONCA (Viscos)

Et enfin un septième mandat pour : Jean Louis NOGUÈRE (Sers)

Saluons Eugène TREY à Grust, qui a fait « valoir ses droits à la retraite municipale » après 43 ans de dévouement communal. Respect !

Les plus jeunes élus : Florian MIDAN, 26 ans (Sers) - Fanny LONCA, 27 ans (Sazos) - Lucas NOGUÉ, 27 ans (Viella) et Anaïs DURAND, 29 ans (Saligos). Deux doyens sont âgés de 83 ans.

Les plus jeunes conseils municipaux par moyenne d'âge : Chèze (41,8 ans) - Gavarnie-Gèdre (46,06 ans) et Sazos (46,9 ans).

Le conseil municipal le plus âgé est à Esterre (62,8 ans)

Ils sont 10 élus à avoir obtenu 100% des voix des bulletins exprimés : Sassis (3) : Allan CLAIN, Nicolas FOURTINE et Mathieu MATHIS tous les trois avec 52 voix. Viella (1) Lucas NOGUÉ 48 voix. Esterre (1) Sébastien GAILLARDOU, 111 voix. Saligos (2) Mathieu BROUEILH et Benjamin CHOPARD, 60 voix.

Viscos (3) Fabrice ACOSTA, Pierre BORIE et Marie MARNAY avec 34 voix.

Enfin, voici la répartition des élus par catégorie professionnelle sachant que les catégories professionnelles des 3 premiers groupes représentent la moitié des élus :

Avec 35 élus, les retraités représentent 23,5% de la population.

Viennent ensuite, les commerçants et assimilés et les employés de commerce au nombre de 24, soit 16,1%.

Les agriculteurs sont au nombre de 15 (10,06%)

Puis par ordre décroissant, les employés et agents de la fonction publique sont au nombre de 13. On relève également 8 contremaîtres et agents de maîtrise, 7 techniciens, 7 professions libérales, 7 artisans et ouvriers, 6 employés administratifs, 5 ouvriers et ouvriers qualifiés, 4 enseignants, 2 chefs d'entreprise, 2 chauffeurs, 2 policiers et militaires, 2 ingénieurs, 2 cadres, 2 ouvriers qualifiés du transport et 6 professions intermédiaires, de la santé et divers.

GÈDRE - GAVARNIE

Huguette SAVOIE

226,11 km², surface de la plus grande commune du pays Toy - 345 résidents - 15 élus (31 à 75 ans) - élection en 2 tours - 5 femmes/15 élus



C'est son premier mandat et elle entre directement maire dans une nouvelle commune unie depuis 2016. Elle déclare d'emblée : « Je suis une habitante de Gavarnie-Gèdre » Madame SAVOIE est originaire de Gavarnie par sa maman, grande famille PASSET-CUMIA, du café du pont à l'entrée de Gavarnie. Le nom de SAVOIE vient lui de l'Ariège, plus exactement de Prades près d'Aix-les-Thermes. Madame SAVOIE est diplômée de kinésithérapie et elle entre en 1999, pour son premier emploi aux Thermes de Saint-Sauveur : « Ce que je fais me plaît et notamment l'échange que j'ai avec mes patients. J'apprécie que l'on me laisse du temps pour être avec eux » Une parenthèse par l'exercice libéral fait qu'elle découvre et se passionne pour le système lymphatique, le lymphoedème et la pressothérapie. Elle réside à Gèdre et son penchant pour la vie communale se précise vite suite à son investissement pour la défense du bien-être des résidents et pour le côté pratique de la vie quotidienne. Elle assiste à tous les conseils municipaux pendant 2 ans, et son action contre la fermeture de l'école a été particulièrement remarquée. Dans une nouvelle commune en pleine mutation, son engagement est courageux. Elle reste lucide sur l'ampleur de sa nouvelle fonction, consciente que la fusion de 2016 a engendré de nombreuses tensions. « Par manque de

communication en amont, les habitants se sont trouvés devant le fait accompli. Tout va se faire progressivement » De plus suite à des contraintes réglementaires, dictées par l'état qui impose encore deux maires délégués, Huguette SAVOIE est actuellement maire de Gavarnie et de Gavarnie-Gèdre et Nicolas ZARAGOZA, maire de Gèdre !

Au bout d'un an ? « Je suis très contente malgré un emploi du temps difficile à coordonner. C'est passionnant. Il faut néanmoins beaucoup de temps et de travail pour connaître les nombreux dossiers en cours. Le plus dur reste la maîtrise du mille feuilles de toutes les institutions présentes sur la commune (État, Parc National, Patrimoine Mondial UNESCO, Site classé et patrimonial, Communauté des communes, etc...) Heureusement je peux m'appuyer sur une équipe engagée autour de moi. Tous les jours, un élu est présent à la mairie, c'est très important. J'ai souvenir qu'avant l'élection, on m'avait dit que le prochain maire devait être un retraité ! »

Vos projets ? « Tout d'abord nous devons nous efforcer de redonner aux habitants du plaisir de vivre ici et de concilier, par exemple tourisme et agriculture. Tout le monde doit reprendre sa place. Nous pouvons nous appuyer sur un patrimoine humain, historique et paysager énorme. Nous devons restaurer nos deux villages, donner plus d'unité et cela doit passer par leurs habitants. Ce sera difficile j'en suis consciente, mais la volonté d'aboutir est réelle. Pour cela nous avons de nombreux atouts : une neige naturelle, une patinoire, la beauté de nos 3 cirques, une église classée sur les chemins de Compostelle, le pyrénéisme, et la présence de l'eau qui constitue notre fil conducteur. Nous voulons également reconquérir le label grand site et retravailler l'ascenseur 4 saisons, en prenant le temps d'expliquer tout, mais en restant raisonnable et cohérent sur le plan financier. Pragnères est la porte d'entrée de la nouvelle commune. Ce site symbolise la réussite et concrétise le patrimoine industriel construit autour de l'eau. Quant au prochain festival d'été je souhaite que tout le village Gavarnie-Gèdre s'approprie ce festival. »

À la fin de votre mandat, qu'est-ce qui pourra faire dire que votre équipe aura réussi ? « Nous aurons réussi si nous avons pu redonner de la cohésion entre Gavarnie et Gèdre. Également si nous avons réussi à faire cohabiter tourisme et agriculture, sachant que le tourisme de masse qui était prospère grâce à Lourdes est en déclin. En d'autres termes que l'habitant et le touriste cohabitent et se sentent bien. Aussi, en travaillant avec le Parc National et les bâtiments de France la réalisation d'une maison commune serait un gage de réussite. Enfin, et cela me tient à cœur, je voudrais pérenniser les deux postes de l'école. Actuellement il y a 24 enfants. »

Face à la tâche immense qui se présente à eux, Madame SAVOIE et son équipe ne manquent pas de courage. L'étendue des travaux et des projets est synonyme de l'immensité de ce territoire, le plus vaste du pays Toy. Plus qu'un projet technique, les nouveaux élus revendiquent avant tout un projet sociétal. Madame Huguette SAVOIE, et la nouvelle équipe veulent donner du sens à leur investissement et créer le lien entre tous les acteurs, sans oublier les 15 permanents qui ont un énorme travail d'entretien et de maintenance pour qualifier et faire apprécier Gavarnie-Gèdre. Nous l'avons bien compris, c'est un mandat engagé, un mandat d'équipe.

Juste de l'autre côté de cette nouvelle commune, l'Espagne nous a donné deux célèbres natifs de ses terres. Le premier SÉNÈQUE avait coutume de dire : « Ce n'est pas que les choses nous paraissent difficiles que nous n'osons pas, mais c'est parce que nous n'osons pas qu'elles nous paraissent difficiles ». Quant au second, l'illustre CERVANTES, père de Don Quichotte aimait à déclarer : « Il faut donner du temps au temps... »

SASSIS

Christine CAUBE

0,6 km², surface de la plus petite commune des villages Toy - 84 résidents – 7 élus (33 à 63 ans) - 1 femme/7 élus.



À la première question qui êtes-vous ? elle répond : « Sachez en premier lieu que je n'aime pas parler de moi, c'est une grande règle. Je peux néanmoins vous dire que c'est mon quatrième mandat, et que je voulais arrêter. Le précédent maire Monsieur CHATAIGNÉ ne voulant pas se représenter, nous avons fait une réunion de village, mais personne ne voulait être maire. Cela me faisait deuil, car sans candidat la commune perdait la main sur son budget, avec le risque d'être placée en gestion préfectorale, et d'avoir à terme un budget qui pourrait se confondre avec la commune avec laquelle nous serions jumelés. » C'est clair, en d'autres termes Sassis veut garder son autonomie propre et Christine CAUBE a accepté de jouer, une dernière fois précise-t-elle, « le gardien du temple ».

Vos projets ? « L'ancien maire Monsieur MIQUEU voulait déjà réaliser une digue le long du torrent. Pour cela, prudent et en bon gestionnaire, il avait provisionné le montant estimé des travaux durant des années. Finalement suite au malheur de 2013 que l'on connaît, la digue pour canaliser le gave de Pau qui traverse la commune sur un axe nord-sud au confluent du Bastan, a été financée dans le cadre du plan de protection global mis en place. Il nous reste donc des provisions, et pour protéger notre commune d'un autre souci d'inondation, comme nous l'avons vu en 2013, nous devons faire une digue sur les berges du ruisseau qui descend depuis Bernazaou au-dessus de Sazos. Dans le cadre du PPR (Plan de Prévention des Risques), ces travaux sont urgents. Le dossier est à l'étude, mais il est surtout en attente et il traîne. J'ai à cœur que cela soit fait et résolu avant la fin de ce mandat. »

Votre sentiment après un an d'exercice ? « Maire et conseiller c'est totalement différent. Cela reste très prenant, mais il faut faire attention à ne pas se laisser déborder. C'est un gros travail, d'autant que nous n'avons pas d'employé communal. On peut vite aller au-delà de ce que l'on peut produire. Il faut apprendre à déléguer pour ne pas mettre en péril les deux autres vies familiale et professionnelle. »

Enfin, Madame CAUBE tient à porter à la connaissance des lecteurs d'En Baredyo que : « Dans les anciens ateliers EDF, nous avons une salle des fêtes avec des box artisanaux. Depuis 2 ans, nous avons à Sassis un comité des fêtes. Lors du dernier repas de village organisé, nous avons délégué l'organisation de cette manifestation aux jeunes. Compte tenu de cette réussite, cela serait bien de recommencer pour les prochaines fêtes de la commune, le 15 août pour la Sainte Marie par exemple. »

La commune de Sassis a eu une gestion remarquable. Ce qui frappe quand on traverse le bourg c'est la propreté de ses réalisations dans le respect du style du pays. On ressent alors un village économe avec une bonne gestion. Rencontrée en pleine préparation du budget, ce qui n'est pas évident, on l'a comprise une étape importante qui lui tient à cœur, on peut dire que Madame CAUBE sait ce qu'elle veut. Elle montre un caractère bien trempé, car née VIGNES d'Argelès-Gazost dont la famille a fourni de nombreux talents au sein du club de rugby local. Elle reste particulièrement vigilante sur les « voleurs de temps » et la grande règle qui fait son mérite, c'est qu'elle ne veut pas aller au-delà de ses capacités. À l'image de la passerelle piétonne réalisée entre Sassis et Luz, qui est un véritable succès, Madame CAUBE veut maintenant mettre en œuvre et réussir une « passerelle » entre les anciens et les jeunes. Sans bien sûr oublier de préparer sa succession après avoir donné beaucoup de son temps à cette belle commune. « A quiou que las ! »

GRUST Fabrice DAVID

9,81 km² - 37 résidents, la commune la moins peuplée après Viey (32 résidents) – 7 élus (36 à 64 ans) 3 femmes/7 élus



Il y a ce soir-là un peu d'effervescence dans la petite mairie de Grust. Et pour cause, Monsieur le maire me reçoit juste avant une séance du conseil municipal.

Qui êtes-vous ? « Originaire de Nantes, je suis arrivé dans ce pays en 2008, car je suis passionné de montagne. Avant de m'installer j'ai voulu faire connaissance avec le pays Toy. Pour cela j'ai travaillé et résidé à Barèges, puis à Betpouey. Par la suite j'ai aussi travaillé aux remontées mécaniques de la station de Luz-Ardiden. J'ai la chance de pouvoir travailler maintenant à la commune de Luz-Saint-Sauveur. J'ai six ans de formation dans le domaine horticulture/paysagiste. C'est mon premier mandat et succéder à un maire comme Eugène TREY n'est pas chose aisée, j'en suis pleinement conscient. »

Votre sentiment au bout d'un an ? « C'est bien évidemment beaucoup de travail, avec une grosse part administrative, mais aussi beaucoup de présence. J'arrive à tout concilier, car j'ai un employeur très ouvert et très sociable, il insiste sur ce dernier point. Il comprend quelle est la charge d'un maire, c'est la raison pour laquelle, j'ai la chance de pouvoir bénéficier de plus de flexibilité. » Le téléphone sonne, le conseil va démarrer dans quelques minutes et la pression monte.

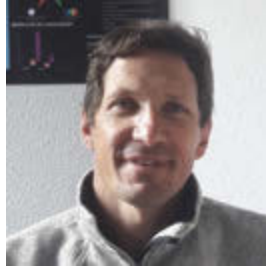
Quel est votre projet ? « C'est avant tout un projet d'équipe. Nous voulons rester sur la même dynamique que celle qui a été inculquée par l'ancien maire, qui a siégé ici durant 43 ans. Comme ce n'est pas évident, il nous a beaucoup aidés au début. Il était originaire de Sazos. Ce qui démontre bien que nous pouvons et nous souhaitons travailler plus en symbiose avec les autres villages comme Sazos ou Viscos. Nous avons également « l'outil station » qui est sur le territoire de Grust et nous devons œuvrer pour une station 4 saisons. Pour cela, j'ai le projet col de Riou/Bédéret. Un ancien refuge existe au col de Riou, et nous souhaitons réaliser le même au Bédéret. L'Ardiden c'est important pour Grust. Nous voulons également continuer à restaurer le village. »

Un mandat réussi, ce serait quoi ? « Un mandat c'est compliqué. Nous n'avons pas de programme à proprement parler. En revanche, nous souhaitons avancer petit à petit. Je souhaite que Grust reste un village ouvert, et je reste preneur de toutes les idées. Pourquoi ne pas restaurer les chemins en commun et créer des animations sportives avec les autres villages que je vous ai cités. Vous savez Grust n'est pas très riche et il est dépendant de la station de Luz-Ardiden. Nous bénéficions d'une taxe sur les remontées mécaniques, et une saison comme celle-ci, il y a des compensations des pertes par l'état. » Ce village est beau. Comme de nombreux villages de ce pays Toy, il est bien restauré et bien entretenu. C'est un village balcon, accroché à la montagne. Du haut de ses 975 m, le point de vue sur la vallée de Luz-Saint-Sauveur vaut le détour. Le territoire de la commune est vaste : en haut, de Cloze à la cabane de Counques, il descend jusqu'à Sazos. Au mois de juin prochain, une course de « trail » est en préparation. La brochure d'information la surnomme le trail de « l'Hard..iden », en insistant sur l'anglicisme hard, en clin d'œil au côté dur qui attend les concurrents, mais peut-être aussi pour les fonctions municipales à venir. Mais la volonté et l'envie sont là. Monsieur le maire conclut : « Ici c'est le soleil la journée, et la nuit regardez depuis Luz, c'est un phare qui éclaire tout ce versant de montagne ! » Un seul point reste obscur. Pourquoi les habitants de Grust sont-ils surnommés « Eths limaquers », traduction ceux qui écrasent des limaces ? Quoi qu'il en soit, cela ne peut que servir à Fabrice DAVID, qui cultive à Sazos, non loin du moulin, un terrain agricole, qui lui sert de potager.

SAZOS

Éric CASTAGNÉ

30,52 km² - 139 résidents – 11 élus (27 à 65 ans) – 4 femmes/11 élus



Qui êtes-vous ? « J'ai eu une évolution logique et préparée : élu depuis 2008 avec un mandat de conseiller, puis un mandat d'adjoint et maintenant maire. Il précise bien comme c'est de tradition en pays Toy, je suis un CASTAGNÉ de la maison ARRABAT. Ma souche est de Sazos. Je suis charpentier de métier, et je travaille au sein de l'entreprise PRATDESSUS à Luz. Parmi les élus il y a une bonne répartition avec plus de la moitié de personnes du pays. » À noter, trois basques ou originaires parmi les élus.

Votre projet ? « Il y a beaucoup d'embellissements de la commune à faire. Le principal est de réhabiliter l'entrée du village suite à l'achat d'un terrain par la commune. C'était un ancien verger près du parking existant. Nous voulons faire une aire de covoiturage et dans la grange réaliser, en profitant de l'arrivée de la fibre, un espace de télé travail. Jusqu'à présent nous avons tout ciblé sur les lotissements au détriment du cœur du village. Afin de faire venir des jeunes au pays ou à les aider à y rester, 21 logements ont été réalisés. Le résultat est positif, puisque nous sommes passés de 107 à 139 résidents. »

Après un an ? « C'est du travail mais ça va. Comme c'est mon 3ème mandat, j'ai essayé de gravir les échelons progressivement comme un charpentier. »

Que désirez-vous porter à la connaissance des lecteurs de « En Baredyo » ? « Nous voulons garder le cachet authentique du village et notamment remettre en valeur, le ruisseau qui traverse Sazos. Jadis il y avait 27 moulins. L'un d'entre eux a été réhabilité au nord du village et il est possible de le visiter, et un autre est privé. De plus, il est important pour un maire de vouloir redonner de la vie à son village car nous constatons un rajeunissement des résidents. Le doyen, me semble-t-il est âgé de 75 ou 76 ans. Mais je reste confiant, ça bouge ! Deux acquisitions ont été réalisées. L'une pour proposer des chambres d'hôtes à l'emplacement de l'ancienne épicerie chez CARRÈRE et l'autre pour ouvrir un salon de thé. C'est très bien car le cœur du village était un peu mort. »

Éric CASTAGNÉ a les idées claires et il compte bien se donner les moyens de ses ambitions. On peut voir que les projets sont novateurs et Sazos compte bien être considéré comme un précurseur face aux nouvelles opportunités technologiques. À noter que la route de Luz-Ardiden est sur le passage de ce joli bourg et que la station procure quatre emplois aux Sazociens. Au son des clarines de son blason, il fait bon vivre au pied de l'église Saint Julien, saint patron qui veille sur deux magnifiques lavoirs et deux fontaines non moins superbes. Il fut d'ailleurs un temps où les habitants de ce magnifique village étaient surnommés « Eths potarrèrs », soit les mangeurs de Pout. Ce plat local plus traditionnel que son cousin le pastet est à base de farine de maïs ou de sarrasin et de lait. Il avait très sûrement un rapport avec les moulins de Sazos. Nous avons bien compris cette ambition de bien coller à la modernité. Les nouveaux jeunes vont-ils se passionner pour « des veillées pout », comme par le passé ? Tradition avant tout, il faut absolument les initier. Il me reste une dernière énigme à résoudre. Daté de 1803, il y a sur le linteau d'une vieille maison de la rue la plus étroite du village une croix basque gravée dans la pierre, pourquoi ? Je note la présence de trois élus basques à Sazos. Est-ce par hasard ? À suivre. Il me tarde d'être au mois d'août prochain, à la Saint Julien fête de Sazos, bien conscient que : « A la Saint Julien, l'été s'enflamme ou touche à sa fin »

Les Médiévales - Le château Sainte Marie

Par Jean-Pierre Valentin

Dans le courant de l'année 2018 a commencé à courir le bruit que le site du château Sainte -Marie d'Esterre allait tomber dans le domaine public. Mon ami Guy TROUSSELLE était extrêmement sensibilisé par cette information car depuis longtemps nous avions envie de pouvoir nous servir de ce magnifique outil. Nous sommes tous les deux membres d'une association médiévale, dans laquelle nous sommes aussi membres créateurs, dont l'objet est la pratique du Béhourd, sorte de combat médiéval avec armes et boucliers, et les représentations théâtrales de pièces historiques que nous écrivons. Cette Association « Les Ours de Bigorre » a son siège à Argelès-Gazost.



Donc en cette fin d'année 2018 tombe la nouvelle tant attendue, le château Sainte -Marie est vendu pour l'euro symbolique. Aussitôt, nous voilà en recherche de rendez vous auprès du Président de l'Agglomération, le maire de Luz. Après un moment d'attente pour obtenir ce rendez-vous, nous apprenons au cours de la réunion qu'en fait le château ne revient pas à l'Agglomération mais à la commune d'Esterre. De nouveau demande de rendez-vous auprès de la commune, et au bout de quelques semaines et de rappels nous finissons par être reçus à la mairie. Nous y sommes accueillis par une bonne partie du conseil municipal sous la houlette du premier adjoint, Evelyne Pelletier.

La situation du château était tellement

nouvelle que la totalité des actes de propriété n'était pas entièrement finalisée au niveau des signatures chez le notaire. Le conseil municipal n'avait pas encore complètement envisagé une utilisation pour ce vaisseau de pierre.



Nous avons donc fait étalage de notre connaissance du milieu des médiévistes et surtout de notre idée de faire revivre cet endroit à travers son histoire par la création de médiévales. La réunion a duré longtemps et il nous a fallu argumenter de notre expérience, de nos connaissances des troupes pouvant intervenir, des tableaux envisageables et surtout montrer quelques photos d'autres médiévales existantes dans le sud. A la fin de la réunion, il n'y avait pas de décision de prise et nous nous sommes quittés sur un projet de rendez-vous ultérieur car ils avaient besoin d'explications,



suite je suppose à des réunions qu'ils avaient eu entre temps. Finalement nous en sommes arrivés à étudier la solution des médiévales et leur financement. Il a fallu d'autres rencontres pour que la situation soit finalisée et il était grand temps car nous étions en début d'année et il fallait se dépêcher pour engager les troupes. Ce qui fut fait. Les choses ont avancé grâce à l'action d'Evelyne Pellerin qui est d'origine vendéenne et qui connaissait bien le contexte du Puit du Fou, il y a eu au niveau de cette petite commune du Pays Toy une prise de conscience et une motivation sans égales ! Toutes les forces vives de ce petit village se sont mises en action pour mener le projet à terme au plus vite, les employés communaux ont donné des journées de travail, les femmes se sont occupées de la décoration et de la signalisation du site, les jeunes et les moins jeunes se sont impliqués dans les installations et les mises en place nécessaires, enfin bref tout le monde. Et au jour dit, magnifique spectacle avec le temps idéal !



Pari gagné le château Sainte-Marie est ressuscité! 5000 visiteurs au moins sur deux jours. Dans les compagnies présentes, les Ours de Bigorre ont interprété deux fois par jour une pièce médiévale de leur cru avec un certain succès.



FLASH INFOS !

Les normes sanitaires actuelles concernant les distanciations ne peuvent être satisfaites autour du Château. Quelle déception de ne pouvoir s'amuser en août, comme il y a deux ans déjà, là-haut !!!

« En BAREDYO » : le passé source d'avenir !

Par Claude MAUVY

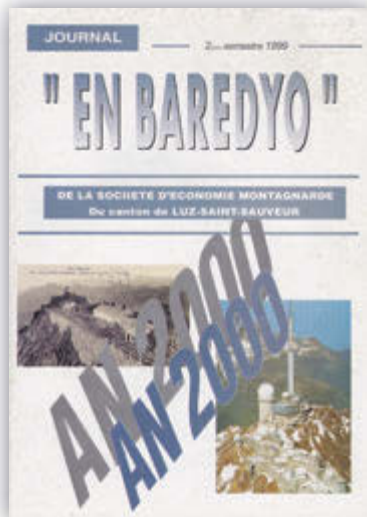
Cette revue de la société d'économie montagnarde du canton de Luz-Saint-Sauveur peut apparaître a priori comme étant seulement l'avocat du passé : l'agriculture traditionnelle, le pastoralisme, le patrimoine, le tourisme de la fin de l'aristocratie, la marque du passage de Napoléon III et le second Empire, l'évocation très riche de remarquables guides de montagne aujourd'hui disparus... Tout cela fleure bon une certaine nostalgie et l'on pourrait croire dans une analyse trop rapide à de la complaisance vis à vis d'une vision passéiste.

Mais, « En Baredyo » c'est aussi le présent. Ainsi, dans le dernier numéro, sont notamment évoqués le résultat des élections municipales dans les différents villages, les conséquences locales de la politique agricole et d'autres sujets d'actualité.

En réalité, et sans tomber dans les clichés faciles, face à la pollution, au réchauffement climatique, à la fragilité de notre planète, aux pandémies, on redécouvre qu'un rythme plus lent, un certain mode de vie, l'attachement à une agriculture raisonnée, un mode de tourisme responsable et plus globalement le respect

de la nature sont porteurs d'avenir. Par exemple des éléments du patrimoine très présents dans notre canton, telles les églises, les chapelles, le château Sainte Marie, outre leur mission première ont également vocation à être des lieux culturels... et le besoin de culture est particulièrement évoqué dans la période de confinement que nous connaissons.

Dès lors, comme une vie d'adulte a plus de chance d'être réussie si elle est bâtie sur une enfance heureuse, notre Pays Toy a d'autant plus d'avenir s'il est sûr de ses racines, les fait connaître, les entretient et les défend. Ainsi, on peut affirmer qu'« En Baredyo » fait véritablement œuvre utile en s'inscrivant dans le sens de l'histoire.



Association Montagnes Cultures Avenir

Par Lise LAPORTE

L'association Montagnes, Cultures, Avenir est une association régie par la loi 1901 dont le siège social est à Gèdre. Son objet est de promouvoir le patrimoine matériel et immatériel du territoire de la haute vallée du gave de Pau en harmonie avec le patrimoine mondial.



Son action se développe dans quatre directions :

- Faire des recherches concernant la commune de Gavarnie Gèdre et son environnement montagnard.
- Mettre en place des projets concertés en partenariat avec des associations et des institutions.
- Organiser des manifestations : expositions, conférences, fêtes traditionnelles telles que la journée de l'Herbe et du Pré et la fête des guides le 15 Août.
- Restaurer des relations historiques avec le versant espagnol en Haut- Aragon.

L'association rassemble des adhérents de tous horizons, unis dans le désir de mieux connaître notre vallée et de partager, avec visiteurs et habitants, les richesses de cette terre d'altitude.

Un ancrage territorial :

1 Autour de Héas : retour à Héas de la fête des guides en 2012. Cette fête avait lieu traditionnellement à Barèges et se déroule maintenant à Héas une année sur deux ou Torla. En alternance avec la Journée de l'Herbe et du Pré, fauche bien sûr mais aussi ateliers, débats, expositions...

2 Dans l'histoire de la vallée : de 2011 à fin 2014 l'association s'est mobilisée pour réaliser la Frise du Temps de Millaris. L'histoire de l'école de Gèdre et de ses instituteurs Bordère et Rondou. L'inventaire des ponts et passerelles dans la haute vallée du Gave de Pau...

3 Dans la transmission : histoire de l'école, enquête par les élèves sur les instituteurs naturalistes évoqués ci-dessus en utilisant les informations de la Frise du temps de Millaris, collecte de photographies des générations qui se sont succédées dans ses murs. Aide à la conception du livre « Paysans d'altitude » édité chez Monhélios en intervenant au niveau du choix et de la mise en page des photos...

4 Dans l'espace transfrontalier : Lucien Briet, nommé à juste titre « Le chantre du Haut Aragon », après avoir exploré la région de Gavarnie Gèdre, passait toujours par Gèdre lorsqu'il cheminait vers l'Espagne. En partenariat avec le PNP, les éditions Cairn, le Musée Pyrénéen et le Conseil Départemental 65, l'édition du livre « Lucien Briet voyageur photographe ».

Projet bien avancé, en cours de réalisation : réhabilitation du sentier historique de la Canau.

5 Dans le développement local : participation aux ateliers et comité de pilotage des actuels plans paysage et pastoral.

6 Dans le sol : Projet Géopatrimoine et Géolval et projet rigoles/herbe avec Natura 2000, à suivre...

Tous les vœux de l'E M accompagnent Montagnes Cultures et Avenir !

Quelques informations associées à l'AGO du 12/05/2021

Par les administrateurs de l'EM.

L'Assemblée Générale Ordinaire, traitant de l'exercice 2020, a pu se tenir sous la forme « à distance » en accord avec la législation en cours pour la période de décembre 2020 à juillet 2021. N'étaient donc convoqués que les Administrateurs actuellement en fonction, ainsi neuf d'entre eux ont pu tenir séance le mercredi 12 mai 2021, salle de la Rotonde au Forum de Luz, de 15h à 17h.

Les adhérents avaient reçu, dans les temps voulus pour leur permettre de s'exprimer s'ils le souhaitaient, les rapports (moral/d'orientation et financier), ainsi qu'un bulletin de vote comportant les choix à faire pour trois résolutions.

Résultats :

Nombre de suffrages exprimés : 93.

Résolution n°1, approbation du rapport moral/rapport d'orientation : 93 oui.

Résolution n°2, approbation du rapport financier : 93 oui.

Résolution n°3, report des élections au Conseil d'Administration : 62 oui ; 6 non ; 25 abstentions.

Les trois résolutions sont donc adoptées.

Désidératas exprimés et actés ce jour :

Poursuite de la revue « En Baredyo », à l'unanimité. Louanges à foison, quel plaisir !

Acceptation, mais provisoire à cause de la crise sanitaire actuelle, d'une direction collégiale de l'Association.

Acronyme « EM », au lieu de « SEM Luz » : il s'agit d'éviter la confusion avec un organisme local utilisant les mêmes lettres. Dans la pratique, c'est ce qui était déjà implicitement fait depuis presque l'origine de la Société.

Des rencontres conviviales seront reprises dès que possible.

Un commentaire humoristique des Administrateurs présents : «
Finalement il y a eu plus de retours que lors d'une AG classique
et pourtant il n'y avait pas de repas ! »



FLASH INFOS !

Les Amis du Pays
Toy, avec toutes
les précautions
d'usage, ont quand même pu
reprendre quelques activités
dès le mois de mars, c'était
trop triste de ne plus se voir que quelques
instants pendant des commissions ! Courage,
des temps meilleurs se profilent...



FLASH INFOS !

Vive la « Souris Toye » et l'aide
efficace apportée dès qu'on
rame avec ce
fichu outil
informatique !!!
Nous sommes tant
à l'apprécier dans
le Canton...



Les saveurs d'autrefois

Par Laurent MAJESTE

Du temps où la vallée de Barège était principalement à vocation de pastoralisme, d'élevage, d'agriculture, les nombreuses familles qui l'occupaient pleinement vivaient pratiquement de leur production et de la chasse. Plusieurs maisons étaient habitées de deux fratries. Les quantités de bouches affamées avaient rapidement raison d'une nourriture frugale préparée par la mère au foyer. Les desserts n'étaient point connus au beau milieu du vingtième siècle. Néanmoins pour des rencontres principales et pour la tonte des ovins apparaissaient parfois de délicieuses denrées alimentaires qui correspondaient pour la première à l'appellation du tourin à l'ail et à l'œuf et pour la deuxième aux « Truses ». Le premier mets était simple à réaliser. Il suffisait au minimum d'une poêle d'époque au fond de laquelle était déposée une couenne rescapée d'un bout de lard, de jambon ou de ventrèche avec trois ou quatre gousses d'ail et un peu d'oignon qui cuisaient dans de l'eau prélevée dans la rigole qui traverse la propriété. Le tout cuit à point, un peu de ce potage était refroidi dans lequel étaient versés deux ou trois œufs préalablement battus. Ce mélange mis au récipient lui donnait une couleur jaunâtre et somptueuse dans lequel de petits croutons de pain ajoutés se radoucissaient et s'imprégnaient d'une délicieuse saveur. Ce plat était rare dans de principales maisons pour la bonne raison que les œufs devaient se consommer avec parcimonie. Ceux-ci étant réservés à alimenter les nourrissons avec ce qu'on appelle aujourd'hui des mouillettes, mais aussi à la vente pour un menu revenu ménager. Les naissances si nombreuses ici et ailleurs soulevaient la prudence des valeureuses mamans de ce temps-là pour le partage et l'aide à l'humanité. Le souvenir de ce passé semble encore frais aujourd'hui.

La tonte des ovins se pratiquait souvent pour ne pas dire toujours un jour du mois de Juillet. La raison en est toute simple. A cette époque de l'année la laine a atteint la valeur optimale selon les bergers de l'époque. Mais avant que le troupeau rejoigne la bergerie il faut un jour la veille partir à sa recherche sur les quartiers et les sommets de l'estive, le rassembler et le ramener sur la ferme foraine. Parfois la journée n'est pas assez longue pour y parvenir. Il faut alors emprunter un peu de nuit pour atteindre le but projeté. Le lendemain matin le repos de la nuit complet ou incomplet n'est pas pris en considération. Aux premières lueurs du jour toutes les personnes engagées sont au travail. Dans le verger ombragé rapidement se fait entendre le crissement des ciseaux métalliques à main « es taillants » en langue locale. Les tondeurs ont en moyenne une dizaine de bêtes chacun à dépouiller de leur manteau laineux. Sont d'abord engagés à l'ouvrage les qualifiés de la famille. Puis en fonction du besoin les voisins talentueux. Une pose est organisée vers neuf heures trente dix heures pour un copieux casse-croûte avantageusement arrosé d'un liquide coloré « le gros rouge ». Et puis bon an mal an les estomacs un peu lourds les ouvriers se remettent au travail. Leur mission se termine vers quatorze heures. A ce moment-là reste encore à donner un coup d'œil d'ensemble au troupeau et à rattraper les imperfections de la toison avant de marquer le bétail pour qu'il soit fin prêt au retour à l'estive. Mais d'abord on passe à table. C'est à partir de ce moment que se produit le meilleur moment de la journée. Un repas festif est servi suivi d'un dessert tant attendu pour sa grande rareté les « Truses ».

La maîtresse de maison vient à peine de poser le plat sur la table que les sourires animent les visages des hôtes et pas de fainéants pour tendre les assiettes. Certains dans le mouvement d'un ton rehaussé remercient la patronne et sans aucun scrupule indiquent que le meilleur moment de la tonte enfin arrive. A cette heure-là, la journée avance mais ce n'est jamais trop tard pour pousser la petite chansonnette. Les voix des montagnards s'élèvent. La fatigue de la journée s'oublie. Le chant se poursuit jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Les jeunes en profitent pour s'attribuer cette

Les saveurs d'autrefois

transmission du patrimoine culturel. Et puis comme tout a une fin il ne reste plus qu'aux gens de l'extérieur le retour à leur domicile par des sentes rendues difficiles en fonction de la densité de la nuit. Mais ici dans de telles conditions on ne se quitte jamais sans se promettre pour l'an à venir. Le repos s'installe à la maison. Un profond sommeil succède à l'activité. Personne n'aurait laissé sa place à cette belle rencontre de travail et de divertissement. Puisque tant prisé ce dessert, en donner quelques éléments ici, pourrait lui permettre de perdurer et comme par le passé affûter le goût de certains par sa saveur.

Recette d'antan :

Farine de sarrasin cuite à l'eau

- Dès sa cuisson transformation en boulettes
- À nouveau cuisson à l'eau
- Après cuisson hacher les boulettes
- Les faire cuire dans un récipient en fonte avec du beurre jusqu'à bonne imbibition
- Les sucrer sans excès.

Le servir à température douce le moment venu.

Beaucoup de travail pour un plat mais que de satisfactions !

Jusqu'ici pas grand-chose à dire de plus mais des choses cependant à compléter que nous laisserons à l'appréciation des professionnels et des métiers de la bouche...

En parler c'est bien ; l'écrire c'est mieux.

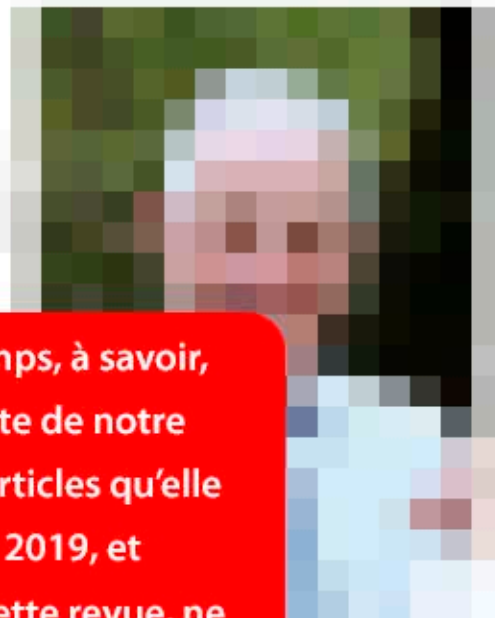
L'économie montagnarde de la vallée de Barège adresse un grand merci à ses ancêtres pour la transmission de ces plats culinaires, pour les valeurs que vous avez laissées, par la vaillante relève que vous avez donnée au pays. Vous êtes juste à côté. Nous reparlerons encore de vous après le tourin et les Truses. Peut-être sur un sujet semblable ou tout autre aussi intéressant.

FLASH INFOS !

Définition de « saveurs » : ensemble des sensations olfactives, gustatives et tactiles ressenties lors de la dégustation d'un produit alimentaire.

Mémoires de guerre – L'Algérie vécue par les Toys

Par Céline Bonnal



L'un de nos auteurs publiés depuis longtemps, à savoir, Madame Céline Bonnal, ancienne présidente de notre association, n'a pas souhaité que tous les articles qu'elle nous avait fait parvenir, depuis l'édition de 2019, et auxquels nous donnions libre accès dans cette revue, ne soient disponibles. C'est la raison pour laquelle cet article n'est pas disponible à la lecture.

L'un de nos auteurs publiés depuis longtemps, à savoir, Madame Céline Bonnal, ancienne présidente de notre association, n'a pas souhaité que tous les articles qu'elle nous avait fait parvenir, depuis l'édition de 2019, et auxquels nous donnions libre accès dans cette revue, ne soient disponibles. C'est la raison pour laquelle cet article n'est pas disponible à la lecture.

L'un de nos auteurs publiés depuis longtemps, à savoir, Madame Céline Bonnal, ancienne présidente de notre association, n'a pas souhaité que tous les articles qu'elle nous avait fait parvenir, depuis l'édition de 2019, et auxquels nous donnions libre accès dans cette revue, ne soient disponibles. C'est la raison pour laquelle cet article n'est pas disponible à la lecture.



Plaidoyer pour le Funiculaire de Barèges

Par Maurice PÉLÉGRY

« Construire peut être le fruit d'un travail long et acharné. Détruire peut être l'œuvre d'une seule journée » On pourrait ajouter de quelques décisions. Mais bien souvent on s'efforce de détruire ce que l'on ne peut comprendre. Au nom de l'obsolescence, s'appuyant derrière de faux prétextes comme le fait d'être devenu périmé, déprécié et même dépassé, en raison des jugements irrévocables de certains qui se prétendent décideurs, le courageux Funiculaire de Barèges a mis sa carrière en sommeil, en l'an 2000 chiffres de son altitude, après avoir ravi des adeptes convaincus et reconnaissants pendant plus de soixante ans. Il laisse une histoire, celle de Barèges et du ski pyrénéen.

Nous sommes à Barèges en 1921, il y a tout juste 100 ans. Des passionnés grimpent à pied les pentes enneigées de leur vallée pour s'offrir quelques minutes de glisse, juchés sur des skis en bois de deux mètres de long, équipés de grosses chaussures en cuir qui prennent l'eau. Au début, ce sont surtout des militaires de l'hôpital qui avaient fondé l'école de ski militaire. Les témoignages évoquent une époque extraordinaire vécue par des aventuriers, des visionnaires, des bâtisseurs et même des « fous ». C'était le début d'une aventure humaine...une formidable aventure humaine. Ces hommes projetaient de réaliser des prouesses et des travaux gigantesques pour l'époque. Dans ce contexte, quelques années plus tard, le Funiculaire de Barèges fut un véritable accélérateur et un témoin privilégié d'une bien belle époque. Cette belle machine fut également le lien indissociable entre les réalisations hydroélectriques de l'EDF, les redoutables pistes de l'Ayré et le non moins renommé Club de ski de l'Avalanche. Grâce à son Funiculaire, Barèges proposa au monde naissant du ski, la première remontée mécanique des Pyrénées. À cet égard, il mérite bien un « devoir de mémoire

Urbain CAZAUX, « le Pyrénéen intégral »

Avant tout le monde, un homme, hors du commun avait pressenti le profond changement qui s'annonçait. Urbain CAZAUX (1899-1979) enfant du pays Toy et instituteur à Barèges démissionna pour s'occuper exclusivement du développement de « sa » station. En complément de la saison thermale dont les eaux faisaient déjà la réputation de ses thermes une partie de l'année, il comprit très vite que la neige, après avoir été si longtemps un obstacle à la vie normale des habitants, allait devenir une formidable source de complément et de mutation.

Ayant regroupé autour de lui toutes les bonnes volontés locales, il a réussi en peu de temps, à doter Barèges d'un Funiculaire de 750 mètres de longueur. Cet engin hors du commun pour l'époque, inauguré en 1936, dessert dans un premier temps le plateau du Lienz et un premier tremplin de saut qui était un des plus beaux de l'époque. Barèges était alors un hameau de Betpouey appelé Bains de Labatsus. En 1946, il obtenait la création d'une commune à part entière. Il en devint maire et le restera jusqu'à sa mort. C'est sous son impulsion et en s'appuyant sur les retombées des chantiers EDF, que la commune s'équipa pour le ski et devint l'une des principales stations de sports d'hiver des Pyrénées.



Cette merveilleuse histoire commence en 1924. Avec le bon docteur FOURMENT, il créa le club de ski Barégeois de « l'Avalanche ». C'était le signe évident de la volonté des montagnards de prendre eux-mêmes en charge les sports d'hiver dans leur village. L'Avalanche, au nom fracassant, sera pendant de très longues années le fer de lance du ski pyrénéen. Marcellin BEROT dans son magnifique livre l'Épopée du ski aux Pyrénées, ajoute : « Quel toupet, quel culot, quelle arrogance de s'approprier le nom de la force dévastatrice, la puissance à laquelle rien ne résiste quand on vit en permanence sous la menace de la mort blanche ! La douloureuse histoire de ce village de fond de vallée a donné naissance à l'un des chants les plus pathétiques du patrimoine culturel pyrénéen. »

Urbain CAZAUX était instituteur du village de montagne de Barèges. Les meilleurs skieurs de « l'Avalanche » deviennent successivement ses propres écoliers. De Barèges, il fait l'une des stations pyrénéennes les plus en vue. Qui plus est, le petit instituteur de montagne deviendra par la suite Président de la renommée Fédération Française de Ski au moment le plus glorieux de son histoire.



Les premiers moniteurs de l'Avalanche, de gauche à droite : Marcel LAVEDAN, Laurent HONTA dit « Tourtet », Jean CAZAUX dit « Palu », François VIGNOLE en noir et Denis FOURTINE dit « Nini ». Il manque sur la photo Laurent LAPEYRE dit « Tranquillin »

Très tôt, Barèges eut la chance de posséder « un Funiculaire » et grâce à lui des locomotives allaient se distinguer. Elles ont pour nom, Bernard BÂA, les frères René et Walter JEANDEL, François VIGNOLE, et plus tard Henri CAZAUX, Pierrot MARCOU, Annie FAMOSE, Christian RICARD et Jean-Claude PALERME. Le palmarès laissé par tous ces sociétaires de l'Avalanche est tout simplement incroyable.

Après 40 ans de succès des skieurs de l'Avalanche de Barèges, le numéro spécial du Ski Français de 1971, consacra un magnifique dossier spécial à la station de Barèges : « la station qui a une âme. Il ne faut pas s'étonner de la singularité du nom qui fut donné au club de Barèges : l'Avalanche. Dans l'esprit des fondateurs, ce nom évoque une force irrésistible, indomptable, et ceux qui en sont membres doivent se sentir eux-mêmes imprégnés de l'énergie qui fait d'eux des adversaires redoutés » avant de conclure : « Montagnes Pyrénées, vous êtes mes amours... »



Trois générations de l'Avalanche : Laurent HONTA à droite, « Didi » LONS au centre et « Pierrot » MARCOU

Construction du Funiculaire

Dès 1924, un premier projet fut pensé pour relier Barèges au plateau du Lienz, mais aussi pour rivaliser avec le petit train à crémaillère de Bagnères de Luchon. D'importantes archives ont été minutieusement regroupées par l'association Funitoy. Le site remontées-mécaniques.net propose un dossier complet sur cette construction innovante. Tous les nostalgiques et les passionnés de technique retrouveront à cette adresse les détails de la construction et de remarquables photos.

L'année 1935 fut riche. Bien que n'étant pas moniteur, Urbain CAZAUX, créa la première école de ski de Barèges dont il fut le premier directeur. Fidèle de la première heure, Jean CAZAUX dit « Palu » pris le relais en 1939. Toujours en 1935, le visionnaire Urbain CAZAUX, créa la Société Anonyme pour l'Aménagement et l'Extension de Barèges (SAAEB). Cette société étudia la solution d'un funiculaire. Au départ, l'appareil fut construit avec des moyens limités, des récupérations de chantiers et une machinerie de fortune. La benne était essentiellement un simple plateau pouvant contenir jusqu'à cent personnes.

La première cabine fut produite par un menuisier local, le funiculaire prenait forme. La première ligne qui reliait la station au plateau du Lienz fut ouverte au public, le 25 février 1936. On peut imaginer l'admiration des premiers privilégiés qui ont pu participer à cette inauguration. Cette première cabine rudimentaire pouvait accueillir 35 personnes.

Au cours des années 1936-1953, l'histoire s'écrivit autour de la houille blanche. À la libération, les industries hydroélectriques sont nationalisées et le complexe EDF Pragnères/Cap de Long va devenir une réalité. Cette volonté d'électrification donna le coup d'envoi de la réalisation de chantiers hors-norme comme celui de « la cueillette de l'eau » autour du barrage de



Cap de Long avec à terme la mise en service, en 1953, de la Centrale de Pragnères. Durant six mois de l'année, malgré toutes les difficultés comme le froid, la glace, le vent, les falaises, 600 ouvriers furent isolés du monde, où l'hiver seul les skieurs et quelques bennes de téléphérique pouvaient les alimenter. La prouesse reste totale. Je tiens de mon père, Lucien PÉLÉGRY, de nombreux récits extraordinaires. De retour de la guerre après avoir été prisonnier des Japonais dans la concession de Chine, il fut embauché à l'Industrielle de la Glère, comme comptable et responsable de la paye des ouvriers. Les hivers 1948 et 1949, chaque semaine, il descendait en ski jusqu'à Barèges, puis allait chercher l'argent à Luz-Saint-Sauveur. Il remontait ensuite à pied jusqu'à La Glère. De son côté, Urbain CAZAUX voit très vite dans ce gigantesque projet, une réelle opportunité pour Barèges. La négociation pour faire financer les travaux du deuxième tronçon du Funiculaire par EDF devient alors réaliste. Le second tronçon sera construit entre 1947 et 1949.

1949. Le prolongement de la ligne est effectif jusqu'à la gare de l'Ayré. D'autres hommes avaient commencé à marquer cette époque : Anton KNOEBEL, Président du ski Toy, juge de saut mais aussi agent EDF, et Marcel LAVEDAN, futur maire d'Esquièze-Sère, auteur d'un livre extraordinaire sur la vallée de Barèges. Ce dernier parcourait la région à la recherche de réserves d'eau et de sites pour construire une usine hydroélectrique. Pragnères sera alors retenu. Une grande complicité s'était établie bien avant, entre Urbain CAZAUX et l'ingénieur Marcel LAVEDAN qui dirigeait les études pour EDF. Né à Barèges, « Jeannot » ABADIE a bien connu cette époque. Il témoigne à 95 ans : « Le Funiculaire ...quel engin extraordinaire et que de souvenirs. Je travaillais dans l'entreprise des frères JEANDEL. Ils sont arrivés militaires à Barèges puis ils sont restés, passionnés de ski et de saut. Avec eux nous avons construit l'hôtel de la Glère. Grâce au funiculaire, les matériaux montaient jusqu'au Lienz. Puis ils étaient acheminés jusqu'au chantier à dos de mulets. C'est comme cela que nous avons construit ce superbe bâtiment. »

Mon grand-père, Salvador NÉRIN (au milieu assis sur la voie), travaillait alors à l'EDF. Il participa à cet énorme chantier. Il fut pour moi, une source de témoignages très importante. Il était intarissable sur « son » Funiculaire. Tous ces hommes se relayèrent sur le chantier jusqu'en 1953. La négociation fut remarquable, puisque comme pour le premier tronçon, la seconde partie du Funiculaire de l'Ayré n'aura rien coûté à la toute jeune commune de Barèges. EDF en assumera toute la charge. Cet investissement pouvait sembler très important, mais il ne représentait pour la compagnie qu'une petite du plan



global d'aménagement. La SAEB devient alors une régie communale. Si bien qu'à la fin du chantier, EDF cède le Funiculaire à la commune de Barèges. Le courageux « funi » commença alors sa noria de rotations qui allait durer près d'un demi-siècle.

Afin de pouvoir faire démarrer la première benne du matin, « Pierrot » ABADIE et toute sa petite famille logeaient en haut de la gare d'arrivée. Il fit fonctionner longtemps le Funiculaire. C'est une époque qui a marqué son fils aîné, Jean- Luc : « J'ai habité en haut de l'Ayré, de quelques mois à l'âge de 7 ans. C'était un tout petit appartement. Je descendais à l'école avec la première voiture, et quand le cabinier ne me voyait pas au départ de la fin de journée, il prévenait mon père qui m'envoyait le chien par la dernière benne. Cela est arrivé quelques fois, quand j'étais puni par l'institutrice, Madame ARNAL, qui se préoccupait peu de l'impératif horaire du dernier trajet de la journée. Quand cela se produisait, je remontais à pied avec le chien, le long de la voie. À l'arrivée, à la gare du haut la « rouste » était garantie. Quand nous habitions dans la gare du haut, il n'y avait pas le restaurant actuel et sa terrasse. Ma mère travaillait



en haut, dans une petite buvette qui avait été aménagée sous la voie. On y accédait par un escalier en bois. L'Ayré, je connais par cœur. Celui qui faisait marcher le téléphérique vers la Glère, c'était BESSONAT. Au téléski du Lienz qui montait moins haut que celui actuel, il y avait Laurent BAYLE, l'ancien maire de Sers. La nacelle de la Piquette, c'était une autre figure, Joseph VIGNOLE, le frère de François. Il dormait dans la cabane de sa remontée. Tu sais le Funiculaire et l'Ayré ont marqué des générations entières. »



La Vie du Rail du 13 février 1955



De gauche à droite : André « de Toutou » ANCLADE, Pierre ABADIE (lune es) son épouse et Omer FOURTINE. Assis sur le pupitre SEB, le cadet Bernard ABADIE, frère de Jean-Luc.



Les frères Jean Marie (à gauche) et Henri CRAMPE

Que de noms, associés à cette histoire qui pendant des années ont fait fonctionner cette formidable machine. Jean Marie CRAMPE est l'un d'entre eux. On peut dire qu'il connaît bien le problème. En 32 ans passés à la régie de Barèges (1960-1992), il a connu Loulou CAZAUX, puis Messieurs PLANCHON, LATRILLE, BARZU, ROUZEAUD, tous directeurs successifs de la régie. Son frère Henri était chef pisteur. Il se souvient : « Après la dernière visite technique, il fallait remettre les installations aux nouvelles normes de sécurité. Pour une régie

comme celle de Barèges, les travaux étaient trop importants, même si nous avions déjà commencé des reprises sur les massifs usagés. Je me souviens, pour que les premières bennes puissent partir, il nous fallait déneiger l'évitement, et ce n'était pas évident. Mais plutôt que de parler de son vécu, avec l'humilité et la gentillesse qui le caractérise, il préfère nous citer tous ses collègues qui ont travaillé avec lui. Surtout, tu n'en n'oublies pas, me dit-il et il cite sans hésiter : André de « Toutou » ANCLADE, Pierre CRAMPETTE, Albert PALERME, Jacques et Bernard ANNETTE, Laurent POEY, Auguste MIDAN, Omer FOURTINE, Pierrot ABADIE, PALASSET, « Pompidou » BAYLE, Joseph VIGNOLE, BRAVO et bien d'autres dont les noms s'effacent lentement des mémoires. »

Cette dernière visite technique, nombreux sont ceux qui l'ont aussi évoqué. La première question qui se pose est la suivante : a-t-on eu à l'époque une réelle volonté de remettre l'installation aux normes ?

Le site de l'Ayré n'a pas uniquement des skieurs, mais également une clientèle de qualité. On s'orientait un grand bol d'air et d'évasion en rejoignant le sommet avec une montée en Funiculaire. Même le Docteur CAZAUX, tulaire indiscutable des thermes et de la médecine dans ce bourg prescrivait son ordonnance type. Il conseillait systématiquement à tous ses curistes de prendre le Funiculaire et d'aller muscler leurs alvéoles pulmonaires en haut de l'Ayré.



Décidément CAZAUX restera un patronyme attaché à la réussite de ce village. Au-dessus de la gare supérieure, un restaurant fut ouvert. C'était le « must » de la station, fréquenté par de nombreux adeptes du bouchon de champagne. Sur la terrasse, le paysage était grandiose. Un panorama saisissant à 360°. On pouvait contempler avec fierté le Pic du Midi, sans savoir que plus tard, il serait responsable de la lente agonie de ce géant.

« Louisou et Ricao »

Si on veut être complet sur l'histoire du Funiculaire, on se doit de rencontrer aussi Henri « Ricao » CAZAUX et « Louisou » BARZU, ce que j'ai fait lors d'une après-midi à Lourdes. Quel bonheur ! Intarissables, dès que l'on évoque Barèges et le Funiculaire, le sourire apparaît et les pupilles se dilatent. Ce sont deux livres d'histoire. D'emblée le ton est sans appel : « Sans Funiculaire, il n'y aurait pas eu de Barèges ! »



« Ricao » CAZAUX, Champion de France en 1950 (à gauche) et « Louisou » BARZU

Louisou BARZU connaît parfaitement le problème, car en plus d'avoir piloté l'école de ski, il a été durant deux ans directeur de la régie. C'est d'ailleurs lui qui a proposé de laisser une trace formidable en baptisant chaque piste mythique du secteur Ayré avec un nom d'un champion titré barégeois. Ainsi, les lacets du Lienz sont devenus les lacets BÂA, premier Champion de France de l'Avalanche. Quand on descend l'Ayré, la piste la plus à droite, anciennement M est devenue la Walter JEANDEL. Cette piste rejoint l'axe principal en bas du pluviomètre. La variante du haut, celle qui comprend le schuss des dames est légitimement devenue la piste Annie FAMOSE. Cette piste rejoint l'ancienne V, en bas du médius qui porte dorénavant le nom de François VIGNOLE. Il reste l'ancienne S, la plus à gauche avant le mur du médius qui est la Ricao.

« Ricao » lui est allé chercher le titre national en slalom à Serre Chevalier : « C'est la rue de Barèges qui m'a appris le ski, j'avais trois ans. Ma première piste était derrière l'hôtel Hélios. Il y avait une sacrée équipe, et quelles descentes ! Mon titre de Champion de France, c'était en 1950. Je courrais sous les couleurs de l'Avalanche, bien qu'entré en équipe de France en 1948. Je me souviens qu'Urbain CAZAUX était au pied de l'arrivée. C'est incroyable. Urbain était là partout où il fallait ! Comme adversaires, je me souviens de Georges PANISSET, Désiré LACROIX, Henri OREILLER. »

En 1992 et 1993, Louisou BARZU était donc directeur de la régie. Les dernières réparations des cabines chez Mécamont à Arreau et l'entretien des massifs furent effectués lors de sa dernière année d'exercice. Il affirme que quand il a quitté la régie, le funiculaire était en état. D'ailleurs il a fonctionné sans encombre jusqu'en 2000. C'est Pierre BERNARD, venu de la SNCF qui lui succédera. En fait, comme toutes les installations mécaniques, l'an 2000 devait être l'année d'un contrôle technique. Jugé trop coûteux, trop désuet, et surtout sans y être obligés, il a été décidé d'arrêter l'exploitation du Funiculaire. Deux téléskis, du Lienz à l'étoile pourraient assurer une substitution cohérente !



Louisette, face à l'auberge du Lienz et devant la plaque commémorative du baptême des pistes posée le 19 mars 1992.

Un autre homme exceptionnel porta la renommée de Barèges, bien au-delà des prés familiaux. François VIGNOLE quitta sa station pour Saint-Lary. Il se construisit une deuxième vie. Il fut à l'origine de la découverte d'Isabelle MIR qu'il entraîna jusqu'à la médaille d'argent obtenue en descente aux Jeux de Grenoble, en 1968. Pour mieux comprendre l'impact que pouvait avoir ce grand champion, j'ai rencontré Isabelle MIR pour lui demander son avis : « François a été mon premier entraîneur. C'est celui qui m'a appris la ligne droite. Il m'a fait aimer la descente. Il avait un style et une élégance rares. Pour l'époque sa technique était très en avance sur son temps. Il skiait jambes serrées malgré son handicap physique, il aimait aller vite et les grands virages, toujours au plus court. Par son enthousiasme, il savait aussi transmettre. »

Elle poursuit : « Si j'ai aimé la descente et si j'ai gagné deux globes de Coupe du Monde en descente, ce n'est pas un hasard. François, sur des pistes pentues, pour bien apprendre à me relancer, il m'a fait faire des festons durant des heures. » Quel souvenir gardes-tu de Barèges ? Sa réponse est un véritable cri du cœur : « Tout d'abord Barèges, c'est son funiculaire, une machine extraordinaire. C'est ce que l'on faisait de mieux à l'époque. Ce serait un crime que de le démolir. Il suffit de l'actualiser sur le plan technique. C'est un matériel non-polluant. Il nous permettait d'accéder à des pistes typiques de nos montagnes : raides, techniques, bosselées, pas faciles, avec des neiges d'influence sud, souvent gelées. Ceux qui ont eu l'opportunité de grimper en haut de l'Ayré savent ce que je veux dire. Grâce à cet accès, Barèges a sûrement contribué à notre perfectionnement de skieur. C'est l'époque où 4 Pyrénéennes étaient membres de l'équipe de France de ski ! »



Trois autres Champions de France à Barèges témoignent

Annie FAMOSE : « Barèges c'est plus de 15 ans de ma vie. On a coutume de dire qu'un enfant se construit les premières années de sa vie, et sans Barèges je n'aurai pas fait tout ce que j'ai réalisé par la suite. Tout est parti du Funiculaire, de ces pistes difficiles où je m'efforçais de suivre des garçons qui skiaient bien. J'étais toute jeune et je dévalais l'Ayré avec mes frères Jean-Pierre et François. François VIGNOLE, Bernard CAZAUX, « Pierrot » MARCOU,

Germain BORDE ou Louisou BARZU m'amenaient régulièrement avec eux. Le Funiculaire était la remontée la plus importante.

Je ne sais pas combien de fois j'ai pu monter dans ces cabines et je pense pouvoir dire que je connais l'Ayré par cœur. Barèges c'est loin, mais à chaque fois que j'en parle, tous les souvenirs reviennent. Mes parents m'avaient inscrit toute jeune au ski club de l'Avalanche, parce que c'était le club de ski des Pyrénées. J'avais 12 ans et j'y suis restée jusqu'en 1972. Le président était Urbain Cozaux. On logeait dans une petite pension pas loin du funiculaire, dans le haut du village. Le soir on dévalait le bas des lacets du Lienz en luge, sur une neige gelée. Ces descentes étaient extraordinaires. Peut-être est-ce là que j'ai appris à aimer la vitesse. Le village était animé. Il y avait trois cafés, celui de MARCOU, celui chez NÉRIN et celui de Jean CAZAUX qui avait un des premiers baby-foot. À côté de nous, il y avait souvent Urbain CAZAUX, Laurent HONTA, Laurent LAPEYRE, Didi LONS et Jean CAZAUX qui faisaient des parties de carte acharnées et bruyantes. Quand la station m'a fait l'honneur de baptiser une piste de l'Ayré à mon nom, gage d'une reconnaissance fidèle, j'étais présente à l'inauguration de la stèle au Lienz. Après la cérémonie, nous avons participé à un déjeuner chez Louissette comme nous n'en faisons plus, à table de midi à 18 heures. C'était extraordinaire. Tout le monde riait, chantait surtout. Quelle ambiance ! Comment oublier ces moments. Comment oublier Barèges, son Funiculaire, le Lienz et les pistes de l'Ayré ? C'est impossible. Ce n'est pas par hasard que Urbain CAZAUX était Président de la Fédération Française de ski.



Grâce à Barèges, je suis arrivée aguerrie en équipe de France. Avec Marielle GOITSCHÉL nous étions les plus jeunes. Puis Isabelle MIR et les sœurs LAFFORGUE sont arrivées par la suite. C'était les Pyrénées contre le reste du monde ».

Quel hommage ! La suite figure dans les annales. Annie FAMOSE a été entre autres, en 1968 double médaillée aux Jeux Olympiques de Grenoble, 6 médailles en Championnats du Monde, vainqueur de la Coupe du Monde de slalom en 1967, 2 victoires en Coupe du Monde, 6 fois Championne de France, et un nombre considérable de podiums. En 1963 (photo ci-contre), Urbain CAZAUX remet à Pau, la légion d'honneur à Annie FAMOSE.

Léo LACROIX

Du haut de ses 84 printemps, dès qu'on lui demande de parler de Barèges, la mémoire est intacte et les témoignages affluent : « En 1959, j'ai été sélectionné dans l'équipe de ski alpin du Jura pour participer aux championnats de France à Barèges. Il y avait la superbe équipe des Jeux Olympiques de Squaw Valley de 1960 : Jean VUARNET, Charles BOZON, François BONLIEU, Guy PERILLAT, Adrien DUVILLARD.

Après ce championnat, je suis rentré en équipe de France en 1960, et je n'ai plus quitté notre entraîneur Honoré BONNET, que j'avais côtoyé en équipe de France militaire. Je suis revenu à Barèges, pour les Championnats de France de 1963. J'ai gagné cette année-là dans les Pyrénées la descente et le slalom.

C'est un sacré souvenir car à Barèges j'ai eu mon premier titre de champion de France de descente. Le Funiculaire était un engin extraordinaire. Il nous déposait à la gare du haut et nous montions à pied jusqu'au départ



Barèges c'est toute une histoire. Le président de la FFS était Urbain CAZAUX (1948-1965). C'était un sacré Monsieur. Pour encadrer l'équipe de France de ski, il voulait absolument que ce soit Honoré BONNET. Mais problème, Monsieur BONNET était militaire en poste à l'École Militaire de Haute Montagne de Chamonix. Monsieur CAZAUX avait été directement négocié avec le Président De GAULLE pour qu'il puisse être libéré de l'armée et prendre en charge l'équipe de France avec les résultats que l'on connaît. Quand j'ai gagné à Barèges, je me souviens aussi de Jean BOBET, frère de Louison, journaliste reporter de l'Equipe. Il savait que je jouais du saxophone et Pierrot STAMOS de la guitare. Il est allé dénicher ces deux instruments au Casino de Barèges, et sur la place, vers 17h, on a joué en direct sur France Inter et RTL, la leçon de twist. Quel souvenir ! Enfin je tiens à te dire que les Funiculaires resteront à jamais liés au ski. À l'époque, pour pratiquer notre sport, il n'y avait des Funiculaires qu'en Suisse et à Barèges. Ce dernier d'ailleurs me rappelle un peu celui de Wengen, en Suisse, qui fonctionne toujours. Il continue à monter les coureurs au sommet de la descente du fameux Lauberhorn, la piste de descente la plus longue au monde, 4500 m pour 2 minutes 30 de descente. » Monsieur Léo, grand champion est passionnant. Il m'a parlé de Barèges et de son Funiculaire, nostalgique et ému, comme s'il avait fait une montée la veille. Il m'a parlé de l'Ayré comme une grande piste à frissons que l'on se doit de respecter.



George MAUDUIT (à gauche)
et Léo LACROIX

Georges MAUDUIT, son coéquipier en équipe de France a également un souvenir intact de Barèges.

« Ah Barèges !... Impossible d'oublier. C'est la station de mes premiers Championnats de France (1959) et celle de mon premier titre en géant (1963). Je me souviens du slalom géant sur la piste de l'Ayré. Ça allait vite et c'était long, presque 2 minutes. J'étais dans un jour extraordinaire, et mes 2m15 ont fait un gros écart. Vous me parlez de l'arrêt du Funiculaire. Je suis très attentif à cela et notamment à la sauvegarde et à la modernisation des remontées mécaniques, ce que je fais actuellement à Méribel. Le funiculaire de Barèges, c'est le patrimoine français. On n'a pas le droit de le détruire. Aujourd'hui, au lieu de faire table rase de tout, on ferait mieux de préserver l'existant et de l'adapter ou de le moderniser si besoin. Mais hélas, les politiques sont rarement concernés par l'histoire. La seule chose qui les intéresse, c'est leur histoire, celle qu'ils

pourraient écrire eux. » Il termine en ajoutant : « Dites bien que nous avons eu la chance d'avoir Monsieur le maire de Barèges, Urbain CAZAUX, à la présidence de la Fédération Française de Ski. C'est lui qui est allé chercher Honoré BONNET, avec les résultats du ski français que l'on connaît depuis. Avec Jean-Claude KILLY, Léo LACROIX, Guy PERILLAT, Adrien DUVILLARD, les sœurs GOITSCHER, Annie FAMOSE, Isabelle MIR et bien d'autres, j'ai fait partie de cette équipe et je peux en témoigner. »

La première liaison de Barèges-La Mongie date de 1975 et la fusion eut lieu dans les années 2000.

Le nom de Barèges, et celui de La Mongie par la même occasion ont disparu des cartes des stations de ski françaises, au profit de Grand Tourmalet. On se demande bien pourquoi cette différence ? Existe-t-il un petit Tourmalet ? Ainsi en ont décidé les grands marketeurs d'agence, qui sans nul doute n'ont jamais ressenti le grand frisson, une fois parvenus entier, en bas du Médius. Endurcis, éprouvés par des pistes au relief exigeant, bénéficiaires d'une remontée innovante et novatrice durant de nombreuses années, tous sociétaires d'un club de ski mythique, Barèges la station créée par un maire visionnaire, a fourni une vice-championne olympique, des champions du monde, de nombreux champions de France et de grands skieurs à la renommée qui va bien au-delà de la cime du Tourmalet ou du goulet d'Aygues-Rouye.

Au début des années 1992, le Président du Conseil Départemental de l'époque et également Président de la commission du Pic du Midi provoqua une réunion dont l'ordre du jour était le développement du site du Pic du Midi. La question qui se posait très vite fut la suivante : d'où doit partir la nouvelle remontée mécanique qui doit accéder au Pic du Midi ? Des projets émanent de Barèges et d'autres de La Mongie. Après un certain temps dédié à l'étude, la conclusion opte pour un départ depuis La Mongie. On peut admettre que ce choix était logique car il s'appuyait sur la remontée déjà existante du téléphérique du Taoulet. Sans présager des conséquences,

Barèges se retrouva une nouvelle fois perdant. Par souci d'équité, des mesures compensatoires furent votées pour la rénovation et le développement des infrastructures de Barèges. Hélas, la réalisation démarre très difficilement et le « mal français » sans cesse itératif, ne va pas épargner ce projet. En effet, dans notre pays, « nous » sommes incapables de faire des estimations réalistes et sérieuses d'un programme de dépenses. Le projet prend du retard, les coûts s'accroissent et condamnent à terme les mesures compensatoires dédiées à Barèges. Par le passé déjà, les deux stations se sont souvent affrontées, pour savoir qui sera bénéficiaire d'une décision. Les empoignades entre le maire de Barèges et son homologue de Campan resteront dans les annales, chacun prenant parti pour « sa vallée ». À ce jour, le constat est simple : l'accès au Pic du Midi et les aménagements de la structure sont une très grande réussite et une fierté pour le tourisme des Hautes-Pyrénées. La raison l'a aussi emporté, sur la course au débit et contre les recommandations des adeptes du toujours plus. En effet, le téléphérique du Pic du Midi a un débit maximum de 450 personnes à l'heure, et il ne peut fonctionner que les jours sans vent bien entendu. Mis devant le fait accompli, Barèges est retombé dans ses familiers cycles d'hibernation, en s'en remettant au destin. Le pire de cette situation est que les nouvelles structures politiques ne sont pas contre la rénovation du Funiculaire, d'autant que les aides de l'Etat dès qu'il s'agit de patrimoine sont réelles et conséquentes. Gavarnie par exemple a toujours su tirer un intelligent profit des appellations « sites et patrimoine ». Beaucoup s'accordent à dire qu'un projet de remise en route, vers la réalisation d'une remontée 4 saisons est très certainement viable. Il est en effet impératif de vite sortir de la lancinante alternance binaire et limitative, à savoir l'été ce sont les curistes, l'hiver ce sont les skieurs !

Oui mais voilà, les élus de Barèges ont un autre projet, dont la réalisation est incompatible avec un réaménagement du Funiculaire et tout le monde attend. Dans les années 1975, pour être jugé performant, il fallait proposer des stations jumelées. À ce titre, Urbain CAZAUX avant de « quitter » son village, conclut avec son homologue de l'autre côté du Tourmalet, un accord sur la première liaison Barèges-La Mongie. Il faut dire que, pour les Pyrénées, cet accord était innovant et démontrait que l'on pouvait faire aussi bien que dans les Alpes. La fusion ne sera finalement effective que vers les années 2000. Le grand paradoxe est que les acteurs de cette liaison « côté Toy » n'ont sans doute pas pris en compte que leur décision allait déplacer tout le domaine skiable vers Tournaboup et condamner de fait tout le secteur historique Ayré-Lienz.

Enfant de Barèges, et inconditionnel de cette station qui m'a vu grandir, je continue à fréquenter, tous les ans le site de « Super-Barèges ». J'ai constaté que la seule chose qui augmente, ce n'est pas le débit horaire des skieurs mais c'est le prix des forfaits, pour atteindre voire dépasser ceux de certaines stations alpines. D'autre part, le fléchage des grands panneaux au pied des installations parle dorénavant de Grand Tourmalet. Alors il est grand temps de poser la question. Faut-il opter pour le concept promu par un ancien responsable du Grand Tourmalet, dont le résultat a vu ses limites à Piau Engaly ? Pour être plus précis, il s'agit de la construction d'une nouvelle remontée, au départ du cœur de Barèges, au pied d'un complexe immobilier, qui desservira en un temps « Express » le plateau du Lienz. Pour cette option, le handicap est de réaliser une nouvelle tranchée dans la forêt ainsi qu'une totale rénovation du site de l'Hospitalet. Ou bien, faut-il se donner l'ambition de rénover l'installation existante dont les nombreux atouts ne sont plus à démontrer. Une version équipée quatre saisons doit impérativement compléter cette étude. Il faut également penser que dans les deux cas, une fois parvenus au Lienz, les pistes proposées ne sont pas à destination des débutants. Il faudra se souvenir aussi que la pandémie a confirmé l'engouement certain pour les raquettes et le ski de fond. Enfin, les coûts de la nouvelle construction « Express » ont sûrement été comparés avec ceux d'une remise en service de l'existant, sans oublier les coûts de démolition de celui-ci.

Depuis l'an 2000, le Funiculaire est à l'arrêt. Avec sa fermeture les décideurs de l'époque n'ont sans doute pas compris que depuis son cœur de village, Barèges allait perdre non seulement ses plus belles pistes, mais surtout et avant tout son histoire. La dernière descente depuis Tournaboup vécue lors d'un hiver récent imposait, pour pouvoir traverser Barèges, un « bouchon » de véhicules depuis le Trattet, et même bien avant certains jours. Si aucune autre ambition n'est rapidement affichée, Barèges l'hiver, risque de redevenir un goulet

« de passage », une rue de transit, et l'été un passage attrayant du Tour de France. Voilà le risque encouru et réducteur.

En dehors des très nombreux témoignages mémoriels, des professionnels connaissant le fonctionnement des funiculaires ont été approchés. Tous ont affirmé la viabilité de telles machines. Il est bon de rappeler que là où le vent, la neige, la pente deviennent des obstacles, on construit encore des funiculaires. L'escalade effrénée vers l'atteinte du débit par heure le plus performant, sera bientôt dépassée et la lenteur redeviendra un atout légitime et recherché. Une journée de ski réussie doit-elle être forcément synonyme d'un maximum de montées et de descentes effectuées ?

L'autre pays des funiculaires, la Suisse où plus d'une centaine d'installations sont encore en service, démontre que ces machineries jugées dépassées dans l'hexagone, continuent à constituer un complément indispensable des remontées modernes. La cohabitation des deux est un exemple à méditer. En 2018, la toute récente mise en service du funiculaire de Schwyz-Stoos, véritable défi aux lois de la physique, démontre que l'on peut encore produire des installations innovantes et adaptées au monde actuel. Ce nouveau funiculaire Suisse remplace l'ancien, ouvert en 1933. Son histoire et sa fiche technique ont de nombreuses similitudes avec le Funiculaire de Barèges, tout au moins pour les caractéristiques historiques.

Tableau comparatif	Barèges	Stoos
Mise en service	1936	1933
Longueur suivant la pente	1849m	1740m
Dénivelé	768m	744m
Pente maximum	57%	110%
Débit /heure	240 pers./h	1500 pers/h
Capacité par cabines	80 places	136 places
Vitesse	5 m/s	7,3 m/s
Durée du trajet	20 min	4 min

Panorama et souvenirs garantis. C'est aujourd'hui le funiculaire le plus raide du monde. Avec ce record, le petit village suisse est redevenu une destination prisée du tourisme international. Grâce à cette technologie innovante et une mise à niveau automatique, les passagers parcourent les 7 minutes de trajet dans des cabines très confortables, toujours en position horizontale. Contactés pour en savoir davantage, les gestionnaires du site m'ont déclaré : « *Nous nous attendions à un certain intérêt, mais pas à ce point !* »



L'espoir « Funitoy »



Les quelques personnes qui passent devant la gare du funiculaire de l'Ayré ignorent totalement les 80 ans d'histoire de cette belle aventure. La magnifique et non moins courageuse association Funitoy, créée en 2010, veille au grain. Cette association porte un projet de remise en service du Funiculaire et de réhabilitation du site de l'Ayré. Face à l'immobilisme qu'ils constatent depuis tant de temps, on ne peut sûrement pas leur reprocher d'y croire et surtout de ne pas renoncer. Bien entendu, pour eux, ce serait dur d'échouer, mais ce serait

certainement pire de n'avoir pas essayé de réussir. Leur passion et leur enthousiasme sont communicatifs. Les archives qu'ils ont regroupées et le site qu'ils proposent sont à consulter. Bâtie sur un socle composé du Président Jean-Louis LOUYAT, du Vice-Président Joël ADAGAS, de la secrétaire Bernadette LAPEYRE (son père faisait partie de la garde rapprochée d'Urbain CAZAUX, à l'origine du développement de la station) et du trésorier Olivier DELERUE, nom bien familier des Barégeois, cette association tient bon et diffuse toute la passion d'un projet renforcé par l'enthousiasme du souvenir. On leur oppose très souvent l'archaïsme de leur croyance. À cela, ils répondent par une force de conviction et une abnégation sans failles. Pour que cette association perdure, plus de 200 membres cotisants ont apporté leur soutien. Funitoy peut également s'appuyer sur 2.200 interfaces Facebook, qui connaissent bien le problème. Ces internautes suivent de façon assidue le projet et militent pour la réouverture du Funiculaire et pour « un Barèges toute l'année »

En conclusion, il est impossible en quelques pages de prétendre à un devoir de mémoire exhaustif. Aussi, compte tenu du lot considérable d'archives collectées, de photographies légendées, de témoignages de personnes qui ont été soit imprégnées soit concernées par cette aventure, un livre en cours de préparation proposera toute l'histoire du Funiculaire de Barèges.

Endurcis, éprouvés par des pistes au relief exigeant, bénéficiaires d'une remontée innovante et novatrice durant de très nombreuses années, tous sociétaires d'un club de ski mythique, Barèges la station créée par un maire visionnaire, a fourni au palmarès gaulois une vice-championne olympique, des champions du monde, de nombreux champions de France et de grands skieurs dont la renommée va bien au-delà de la cime du Tourmalet ou de l'entrée d'Aygues-Rouye. Du haut de sa terrasse d'arrivée, face à un panorama à couper le souffle, l'Ayré se nourrit dorénavant de ses souvenirs, et peut contempler tous les jours ce magnifique pic, responsable bien malgré lui de tous ses tourments.



« Si tu peux voir détruire l'ouvrage de ta vie et, sans dire un seul mot, te remettre à le rebâtir, tu seras un homme, mon fils ». Rudyard Kipling

FLASH INFOS !

De la lecture : régalez-vous avec « Le livre des mots d'oc » de Pierre Salles et « Découvrir les Hautes-Pyrénées en parcourant les chemins jacquaires » de Pierre Lebeau et Cécile Delaumône ; et tant d'autres livres...

FLASH INFOS !

Un nouveau Bureau au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Hautes Pyrénées, son Président : Pierre Lebeau.

Pierre, adhérent à l'EM, est déjà bien connu de nous pour le travail de son équipe, en particulier sur le GR 10 que nous parcourons si souvent, ainsi que pour ses qualités d'écrivain pour les éditions des topos-guides de la randonnée.



Une histoire à sortir de l'oubli

Par René TUFFREAU

À l'heure de commencer la rédaction de l'histoire du second demi-siècle de la « Maison de Secours Sainte Eugénie », devenue l'Hospitalet de Barèges en 1965, la famille de Jean-Marie POUPLAIN¹ me remet l'ensemble de ses notes relatives à l'histoire de cette maison.

À la lecture de ce dossier documenté, j'ai jugé utile d'enrichir le précédent article d'extraits de ces documents et de reporter à un prochain numéro la période 1965-2014.

Ces documents reçus nous apportent un éclairage inattendu et précieux sur le contexte sociologique qui a baigné l'édification de ce bâtiment et la mise en œuvre de sa mission d'accueil. Beaucoup seront surpris, me semble-t-il par l'étonnante actualité des informations recueillies.

La concession du terrain pour l'édification de la Maison de Secours Sainte Eugénie

Lors de sa séance du 7 juillet 1850, la Commission Syndicale de la Vallée de Barèges décidait une concession gratuite d'un terrain de 16 ares « ... pour l'établissement d'un hospice civil où l'on hospitalisera les indigents malheureux ... ».

Lors de sa séance du 11 août 1850, la Commission prend connaissance d'un courrier du sous-préfet agissant au nom du Préfet. Celui-ci observe que « ... dans les circonstances présentes le Département ne peut point contribuer à la dépense de construction de l'Hospice projeté à Barèges, pour lequel la concession a été faite par délibération du 7 juillet dernier, que ce projet n'est réalisable qu'à la condition de recourir à l'esprit de charité des populations du département et des étrangers riches qui fréquentent Barèges, que l'Autorité ecclésiastique de ce diocèse est disposée à se charger de cette entreprise et qu'elle seule est en position d'en assurer prochainement le succès et que, dès lors, il conviendrait que le terrain nécessaire fût concédé à Monseigneur l'Evêque, en subordonnant néanmoins cette concession à des conditions à y établir dans l'intérêt des pauvres du département ».

Pour résumer, l'autorité politique (Napoléon III), pour répondre aux préoccupations caritatives de la Princess Eugénie demande à l'autorité territoriale de concéder un terrain pour l'édification d'un hospice destiné aux « pauvres ». Celle-ci s'exécute et transmet le dossier à l'autorité préfectorale qui se défause aussitôt vers l'autorité religieuse. Toute ressemblance avec des faits actuels ne serait que pure coïncidence !

L'évêque en poste en 1850, monseigneur Bertrand-Sévère LAURENCE, reçoit donc ce « cadeau », à charge pour lui de trouver les moyens de répondre à la « commande ».

Le mandement de monseigneur LAURENCE (20 juillet 1852)

Ce texte, publié le 20 juillet 1852, s'intitule « Mandement de monseigneur l'évêque de Tarbes pour la construction d'un Hospice des Pauvres à Barèges ».

Il sera lu dans « toutes les églises et chapelles de notre diocèse » et diffusé à « chacun de NN. SS. Archevêques et évêques de France », en vue d'une souscription pour financer la construction de l'hospice de Barèges.

En notre époque où fleurissent sur internet nombres cagnottes, nous ne pouvons que reconnaître que l'utilisation des « réseaux sociaux » existait bel et bien au 19ème siècle.

Prenons le temps de lire des extraits de ce mandement :

« Tous ceux qui visitent Barèges sont péniblement affectés en voyant privés d'un asile hospitalier une multitude de malades indigents, qui, chaque année, y affluent de tous les points de la France. La richesse peut se loger à Barèges avec agrément ; l'aisance y trouve des habitations commodas ; les militaires y ont leur hôpital ; mais les pauvres ! ... Il n'y a pour eux que des réduits malsains, où l'espace, l'air et la lumière leur sont parcimonieusement mesurés. Là, cinq ou six personnes sont souvent condamnées à se partager un local qui suffirait à peine à une seule. Il est facile de comprendre ce qu'un tel état de choses offre de dangers au point de vue moral, et ce qu'il y a de funeste au point de vue hygiénique, alors surtout qu'il s'agit de maladies contagieuses, dont les indigents sont si fréquemment atteints ».

« Des personnes éminemment distinguées, des esprits élevés, à qui les grandes œuvres de charité sont familières, ont cru que la bienveillance privée devait prendre ici une généreuse initiative, et que si l'Evêque de Tarbes se chargeait de la conduite de l'œuvre, le sympathique concours des classes aisées et de tous les amis des pauvres en rendraient le succès certain. »

« La France d'ailleurs ne se distingue-t-elle pas entre les nations Européennes, par les mille formes qu'y revêt la charité, soit officielle, soit privée, pour soulager tous les genres de misère ? »

« Dans le brillant et consolant tableau des bienfaits de la charité en France, une œuvre manque : c'est l'œuvre des malades indigents dans la plupart des lieux thermaux. Elle manque complètement à Barèges. C'est là, ..., qu'il faut la créer, ou plutôt la continuer, car elle y a déjà reçu un commencement d'exécution. »

La cause semble donc entendue et nul ne doute que l'alliance de toutes les générosités assurera la bonne fin de l'œuvre. Pourtant, à bien y regarder, les délibérations de la commission syndicale de la Vallée de Barèges nous donnent à percevoir un autre versant de la générosité affichée.

Pour commencer, la séance du 7 juillet 1850 qui décide la concession du terrain, en assortit la réalisation à quelques conditions : « Cette concession sera faite pour l'établissement d'un hospice civil où l'on hospitalisera les indigents malheureux qui, par leur aspect repoussant, sont un spectacle désagréable aux étrangers qui se trouvent en ce bourg, et elle sera faite sous la condition formelle que le bâtiment (...) sera construit (...) de telle manière qu'il ne puisse avoir, ni vue directe, ni indirecte sur l'établissement thermal et que le local attenant audit bâtiment sera muré dans toute son étendue, de telle sorte qu'il ne puisse avoir communication avec les promenades restantes, et surtout que les eaux de ladite fontaine de Coumassure qui alimentent une grande partie du bourg ne puissent être nullement viciées ni interrompues. »

Mais, afin que nul n'en ignore, dans la séance du 11 août 1850 qui prend acte de la réponse de la sous-préfecture, il est précisé :

« ... que le terrain concédé (...) sera clos par un mur assez élevé pour éviter que les hospitalisés ne puissent avoir ni vue ni communication sur les promenades et bien communal restant. »

« ... que les eaux de la fontaine de la fontaine de Coumassure dont un petit filet sera pris pour l'usage du dit établissement ne seront nullement viciées ni par les pauvres ni par les administrateurs de l'Hospice, ... ».

« Et que dans cet Hospice ne seront admis que les pauvres indigents, atteints de maux qui les rendent désagréables et hideux aux yeux des étrangers qui fréquentent ce lieu thermal ... ».

La construction une fois réalisée, non sans quelques aléas relatifs à la délimitation exacte de l'implantation des édifices sur ce terrain appartenant à la Vallée, la mise en œuvre de l'accueil des « indigents » suscite des questions évoquées dans la séance 17 novembre 1862 :

« ... la commission trouve qu'il découle un fait regrettable et qu'elle ne peut mettre en doute : c'est que cet hospice (notez qu'il a perdu sa majuscule) érigé par la charité et pour la charité est devenu (et tend à prendre des proportions énormes) une maison, non pas destinée aux pauvres, mais bien une maison de santé comme on en trouve tant aujourd'hui dans les villes et qui ne sont érigées que par la spéculation et pour la spéculation. (...) Les malades indigents sont impitoyablement renvoyés s'il en reste, c'est un nombre restreint que l'on ne conserve que pour le droit de maintenir le titre d'hospice à cet établissement.

« Outre donc le peu de ressources qu'il offre à l'indigence (fait qu'une enquête sérieuse et de bonne foi prouverait facilement) cet établissement menace, non seulement l'avenir des propriétaires de Barèges qu'il a déjà compromis, mais encore celui de la Vallée. »

« L'hospice est là, les impôts ne l'atteignent en rien, la Charité lui porte de l'argent censé destiné au soulagement des pauvres, qui ne sert qu'à faire du luxe dans l'établissement. »



La séance du 4 janvier 1864 :

« La commission n'approuve pas qu'on fasse déclarer d'utilité publique l'Hospice de Barèges. »

« ... ladite commission ayant prouvé par deux délibérations précédentes, l'une du 17 novembre 1862, l'autre du 29 juin 1863 (la délibération du 29 juin 1863 ne concernant que l'usage des piscines thermales de Barèges par les indigents n'a pas été reproduite dans le présent mémoire) que cet établissement était préjudiciable aux intérêts et propriétaires de Barèges, ... ».

Séance du 7 juin 1869 :

« Considération sur l'utilité d'une communication entre le Haut-Barèges et l'Hospice Civil où se rendent en foule les étrangers pour leurs besoins et leurs exercices religieux. Cette délibération ne concernant pas directement l'Hospice, elle ne sera pas reproduite dans le présent mémoire. »

Séance du 2 août 1869 :

« ... l'Hospice civil est devenu un véritable hôtel garni. Monseigneur l'Evêque, faussant tout à fait le but de l'institution, établit une concurrence injuste et déloyale à tous les industriels de la localité. Dans ce moment, une trentaine de personnes sont logées et nourries à l'Hospice, qui ne payant aucun droit de vente sur les boissons, n'étant assujéti à aucune patente, employant au service de gens qui payent de 6 à 8 francs par jour, le linge et le mobilier dus à la Charité privée, n'est plus une maison destinée aux pauvres, mais une spéculation de lucre qui ne devrait pas exister. »

Toutes ces notes pourront paraître fastidieuses et faire considérer que ces expressions de 19 siècle sont bien dépassées aujourd'hui. Dans un dernier article sur cette histoire de l'Hospitalet, sa période 1965-2014, nous tenterons de restituer les questions qui ont émaillées ces 50 années chevauchant 20ème et 21ème siècle.

L'accueil des « pauvres », des plus précaires, des gens modestes est un thème qui ne quitte pas l'actualité et pour lequel les réponses restent délicates. Il est toujours nécessaire de ne pas s'en tenir aux postures de principes et de considérer la réalité de la mise en œuvre des réponses concrètes.



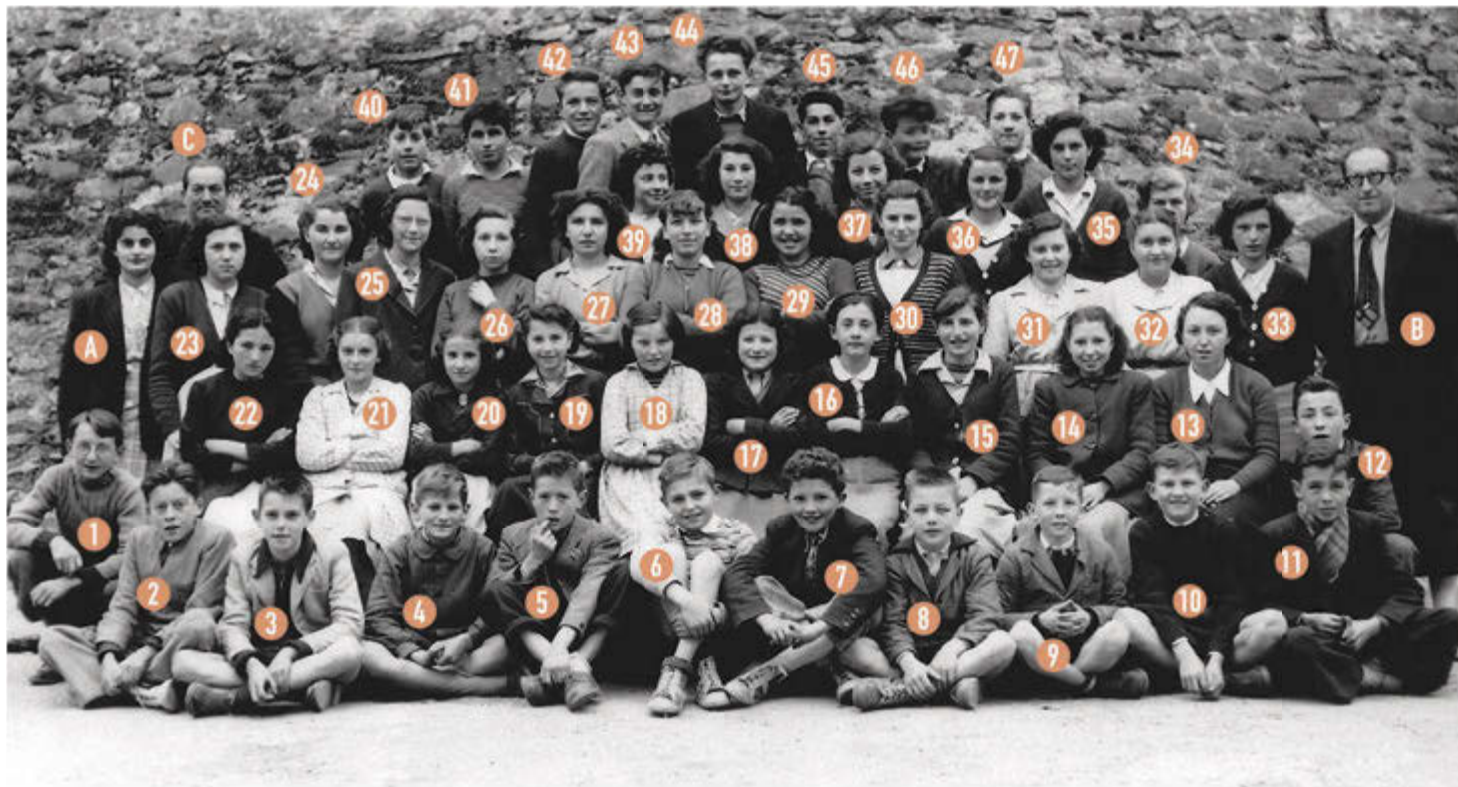
NOTES :

1 - Jean-Marie POUPLAIN né en 1932, décédé en 2006 à Niort, de formation classique et juridique est ancien élève de l'École Supérieure de journalisme de Lille. Correspondant de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (CNRS), il est l'auteur d'une Étude sur la population juive dans les Deux-Sèvres suivie d'un bilan de la déportation raciale (La Résistance en Deux-Sèvres – 1994 -, Les enfants cachés de la Résistance – 1998 -, Les chemins de la honte – 2000-, tous à Geste Editions). Il a fréquenté très régulièrement l'Hospitalet dès le début des années 70 et, administrateur de l'association Rencontres de Barèges, il a beaucoup œuvré à la recherche historique concernant cette maison ainsi qu'à ses aspects patrimoniaux. Il fût également un grand ami de Thomas GLEB et contribua de façon essentielle à la dation d'un nombre important de ses tapisseries au musée de la Tapisserie Contemporaine d'Angers. A noter également que les sœurs hospitalières qui assurèrent l'accueil dans la Maison de Secours Sainte Eugénie étaient celles de Niort où la chapelle du Carmel fût rénovée par Thomas GLEB (aujourd'hui détruite, les œuvres essentielles qu'elle accueillait sont dispersées, en particulier au Musée du Hiéron à Paray-le-Monial).

Un regroupement de classes à Luz en 1951

Grâce à Jeannette, aux deux Germaine et à plusieurs autres, les noms resurgissent du passé et voici cette liste comme tant d'entre vous l'aviez demandé !!!

Quelquefois des surnoms, d'autre fois le nom de jeune-fille et pas toujours celui d'épouse et bien sûr des erreurs (?) des oublis (?) il faudra le dire. Quant à l'orthographe des noms !!!



- | | | |
|---|--|---|
| A - Madame Roche | 17 - Maguy Pujo | 34 - Andrée Cascari (épouse Sautier) |
| B - Monsieur Cazabat | 18 - Bernadette Haurine (épouse Pujol) | 35 - Nicole Coulom-Toy (épouse Carrère) |
| C - Monsieur Boyrie | 19 - Anne Cazabat | 36 - Lucienne Anclade (épouse Puyo) |
| 1 - Yves Lérisou | 20 - Marie-Louise Puyo (Malou) | 37 - Germaine Labit (épouse Cots) |
| 2 - Roger Cougul | 21 - Marie-Louise Casnabet (Mali) | 38 - Marie-Rose Lagugné (épouse Calibet) |
| 3 - ... | 22 - Marcelle Marque | 39 - Josette Martinez (épouse Dulin) |
| 4 - Jean-Claude Bordes | 23 - Aurore Indurin | 40 - ... |
| 5 - Henri Buisan (Ricou) | 24 - Georgette Cazaux (ceux de la Pène) | 41 - Jean Cornéllio |
| 6 - ... Benech | 25 - Suzanne Corbier (Suzon) | 42 - Robert Lesterle |
| 7 - Victor Buisan | 26 - Suzanne Berger | 43 - Christian Planté |
| 8 - Gérard Cazenave (Minicou) | 27 - Maggy Puyo (épouse Sasso) | 44 - Pierre Haurine (Tutut) |
| 9 - Claude Cazenave | 28 - Simone Ramalho | 45 - François Haurine |
| 10 - André Loô | 29 - Germaine Bozzato (épouse Lahousse) | 46 - Maurice Cortès |
| 11 - Charles Coumétou | 30 - ... Guichenaud | 47 - Pierre Borderolle (Pierrot) |
| 12 - Michel Arriumérés (Michou) | 31 - Jeannette Caznabet | |
| 13 - Raymonde Fourtine | 32 - Jeannette Courtade (épouse Da Silva) | |
| 14 - Jacqueline Gonzalvés | 33 - Marie-Thérèse Buisan (épouse Darré) (Tété) | |
| 15 - Christiane Soubercazes (épouse Darré) | | |
| 16 - Jeannette Castagné (épouse Broueilh) | | |

Le « vaisseau » de Saint-André

Par Maurice PÉLÉGRY

La magnifique église de Luz dédiée à l'apôtre Saint André, appelée de façon impropre « Les Templiers » est remplie d'un certain nombre de trésors et de mystères. Il est bon de se promener à l'intérieur de ses remparts, chargés d'histoire, érigés par les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. A l'extérieur de l'église, mais à l'intérieur de l'enceinte, au pied des remparts, on trouve un alignement de pierres tombales, bien rangées en demi-lune.



Elles sont au nombre de 43 dalles funéraires ou pierres tombales, toutes en pierre. Certaines sont très abîmées et garderont très certainement leurs mystères. D'autres sont encore « lisibles » ou le plus souvent partiellement lisibles, avec parfois des épitaphes (éloges funèbres gravés). En effet, avec le froid et le gel certaines pierres, très certainement de moins bonne qualité, ont éclaté et sont perdues. Ces pierres tombales ont été placées entre la fin du XVIIIe et la première moitié du XIXe siècles. La plus ancienne est de 1783 et la plus récente de 1866. Néanmoins ce qui attire l'œil en entrant dans cette cour, entre l'édifice et son rempart, ce sont deux plus gros monuments verticaux, adossés aux remparts. J'ai tout de suite pensé à des monuments funéraires de familles plus aisées, voire de noblesse ou de célébrités, mais j'ignore si ces deux sépultures sont des sépulcres (tombeau de défunt renommé), des stèles seules, des cénotaphes (monument funéraire seul, sans le corps) contrairement au mausolée élevé lui à la

mémoire d'une personne ou enfin d'hypogées (tombe souterraine). La disposition reste également une énigme. Dès le portail franchi, il est difficile de ne pas voir le premier monument dont je n'ai pu encore à ce jour déchiffrer l'appartenance, car la pierre a éclaté et des fragments de surface ont disparu. Ironie du sort, seul le nom du sculpteur, LARRAILLET reste parfaitement lisible. La seconde stèle est au milieu de l'arc de cercle, également adossée aux remparts. Très vite par sa forme, elle fait penser à un vaisseau, avec à sa tête un gros cylindre de pierre qui la maintient au mur. A l'inverse du premier monument, les inscriptions gravées sur la pierre sont parfaitement lisibles. En voici le texte qui respecte l'écriture gravée :

CIGIT - CHARLES JOACHIN MATHURIN BUTEL DE SAINTE-VILLE NATIF DU QUARTIER DU MORNE-A-L'EAU, ISLE GUADELOUPE - AGÉ DE 44 ANS ET DÉCÉDÉ A SAINT-SAUVEUR - LE 28 SEPTEMBRE 1817 bon fils, bon époux, bon père – la mort laisse la famille désolée – des regrets.

Il s'agit donc de Charles-Joachim-Mathurin BUTEL de SAINTE-VILLE, venu « prendre les eaux » à Saint-Sauveur. Il y mourut le 26 septembre 1817, comme le stipule son acte de décès.



Cet acte a été inscrit « selon les déclarations de Jean CARRÈRE, cultivateur propriétaire et Jean BANDOME, greffier de la justice de paix, tous deux domiciliés à Luz. L'acte ajoute que le défunt était époux de dame BUYANT de SAINTE-VILLE ,

domicilié au quartier de l'anse Bertrand, à la Guadeloupe, est décédé dans la maison dite de bourgeois au quartier de Saint-Sauveur, dépendant du dit Luz ».

Ce nom illustre, apparu pour la première fois en 1640, à La Rochelle, figure bien dans la généalogie et histoire de la Caraïbe. Le défunt de Luz fait partie de la 5ème génération. Au tout départ deux frères sont partis s'établir en Guadeloupe vers la fin du XVIIe siècle. Le premier Jean, l'aîné fut pourvu en 1713, par brevet du roi de l'office de conseiller et greffier en chef du conseil supérieur de l'île, dès 1698. Le frère cadet Jean, lui succéda dans cette charge. Il fut également « habitant sucrier » et capitaine d'une compagnie d'infanterie de milice. C'est l'ancêtre du défunt de Luz qui fonda en Guadeloupe la branche des BUTEL de SAINTE-VILLE. Comme l'ont fait plusieurs autres familles des îles, à cette époque, les descendants se sont fait établir des actes de notoriété, en 1789, et de nouveau en 1818, plus d'un siècle après l'arrivée de leur ancêtre, établissant « qu'ils sont les descendants créoles des BUTEL, conseillers de père en fils dans la Chambre des Comptes, et cela afin que le roi accepte de vouloir bien octroyer à cette famille des Lettres recognitives de noblesse ou d'autres et nouvelles Lettres, si Sa Majesté juge notre famille digne de ce bienfait »

Charles-Joachim-Mathurin BUTEL de SAINTE-VILLE est donc né le 4 février 1773, à Morne-à-l'Eau en Guadeloupe. Il fut commissaire commandant de l'Anse Bertrand, magnifique endroit de cette île. Il se maria le 2 pluviôse an XII (23 janvier 1804) avec Anne Perrine dite Nadine BUDAN, décédée en 1845. Durant les années de la Révolution Française, il fut émigré à Londres, pour revenir se fixer en Guadeloupe, puis en France en 1813. En regardant cette stèle, je me suis dit que cet homme était un bien grand voyageur et un aventurier certain de la mer. Au début de ce XIXe siècle, combien de temps lui avait été nécessaire pour un voyage de Guadeloupe jusqu'à Saint-Sauveur ? Il faut bien dire aussi qu'à cette époque, les eaux du pays toy devaient avoir forte renommée pour que certains puissent entreprendre de tels voyages.

FLASH INFOS !

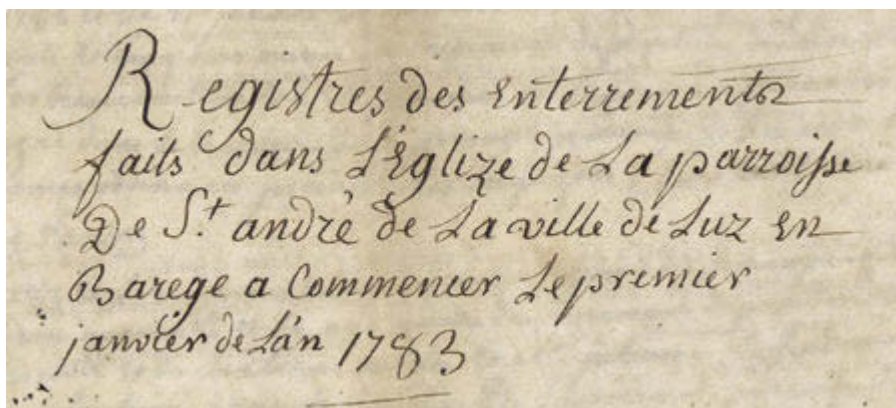
Un grand merci à tous
ceux qui ont rendu
possible cet après
nettement plus
glorieux !



Devoir de mémoire

Par Maurice PÉLÉGRY

Les registres paroissiaux d'une part (1738-1789), qui très tôt faisaient référence à l'église de la paroisse de Saint-André de la ville de Luz en Barege, et les registres d'Etat-Civil disponibles (1803- 1942), m'ont permis de savoir à qui appartenaient certaines de ces pierres tombales.



Voici le détail de ces 43 pierres tombales. La première étant celle en rentrant dans l'enceinte, en partant de la gauche. La plupart des pierres, à droite de la stèle BUTEL, sont très endommagées et pour la plupart illisibles. Même si la rédaction des actes est quelquefois assez approximative ou mal orthographiée, les retranscriptions ont été intégralement respectées. La plus ancienne déchirée date de 1783.

† n° 1 - 22/03/1837 - **Bernard COUGET** - Acte n° 6 - Sur déclarations de: Jean BANDOME, greffier de justice de la paix, âgé de 54 ans et de Jacques COUFFITTE, notaire, âgé de 56 ans, domiciliés dans notre commune, nous ont déclaré qu'hier matin (21/03/1837) à sept heures, dans sa maison du dit Luz est décédé Mr Bernard PUJO dit COUGET, notaire, âgé de 65 ans, époux de Raymonde DRUENNE, fils de feus Laurens PUJO dit COUGET et de Rose LAFÈCHE, quand vivaient demeurant à Esterre. Signature du maire: Pierre VERGÉ-SARRAT

† n° 2 - 7/09/1812 - **Bernard DRUENNE dit FLAMANT** - Sur déclarations de: Michel FAU, tailleur d'habits, âgé de 72 ans et de Jean BANDOME, propriétaire, parent de la défunte, domicilié de Luz, nous ont déclaré que Bernard DRUENNE dit FLAMANT, cuisinier, veuf d'Antoinette DRUENNE dite DUCASSE, domiciliés à Luz, âgé d'environ 60 ans est décédé aujourd'hui dans sa maison.

† n° 3 - 1792 - **DI MARIO** - Les registres paroissiaux (RP) sont disponibles de 1738 à 1789 et les registres d'état civil (EC) de 1803 à 1942. Après la Révolution de 1789, il existe une période «blanche» de 13 ans (1790-1803)

† n° 4 - 21/04/1815 - **Antoinette FOURNOU** - Acte n° 5 - Sur déclarations de: Jean BANDOME, propriétaire et de Jean CARRÈRE, marchand, domiciliés de Luz, nous ont déclaré qu'Antoinette FOURNOU, célibataire, domiciliée de Luz, âgée de 60 ans, est décédée aujourd'hui.

† n° 5 – La plus ancienne, pierre tombale datée du 28/04/1783 - **Catherine SOUPENE**, veuve de feu noble Bernard DESTAING. Acte de décès du 21/04/1783 - L'an 1783 et le 21 avril est décédée demoiselle Catherine SOUPENE, veuve de feu noble Bernard DESTAIN, âgée d'environ quatre-vingt ans. Les soussignés avec le curé, deux fois Laure. CANTONEL Curé - pas de signature du maire sur l'acte. →



† n° 6 - 1/03/1807 - **Antoinie DRUENNE dit DUCASSE** - Acte n° 6 - Sur déclarations de: Jean PERÉ dit BARADÈRE, agriculteur, âgé de 62 ans, cousin de la défunte et Simon SEMPÉ, cabaretier, voisin, 46 ans, domiciliés à Luz , nous ont déclaré que Antonie DRUENNE dite DUCASSE, âgée de 56 ans, épouse de sieur Bernard DRUENNE dit DUCASSE, traiteur, est décédée aujourd'hui dans sa maison. La dite défunte fille légitime de feu François DUCASSE, marchand, natif de Baimaurazon (?) Hautes-Pyrénées et de Marthe BARADERE, native de Luz, tous deux domiciliés de notre commune. Signature du Maire: Henry BARADÈRE

† n° 7 - Rien, illisible

† n° 8 - Rien, illisible

† n° 9 - Rien, illisible

† n° 10 - 11/8bre/1835 - **Pierre CAZAUX** - Acte n° 25 - Sur déclarations de: Bernard FOURTANÉ, journalier, âgé de 36 ans, et de Laurent TREMOULET, forgeron, 38 ans, domiciliés à Luz , nous ont déclaré qu'hier soir à huit heures, dans sa maison sise au dit Luz, est décédé Pierre CAZAUX, aubergiste, âgé de 44 ans, époux de Christine DRUENNE FLAMANT , et fils de feus Laurens CAZAUX et de Marie RAMOND, domiciliés de notre commune. Signature du Maire: Pierre VERGÉ-SARRAT

† n° 11 - 27/08/1829 - **Jean-Paul CLARAC** - Registre de BETPOUEY - Acte n° 8 - Sur déclarations de: Bernard LACRAMPE, chirurgien aide-major de l'hôpital militaire de Barèges les Bains, âgé de 45 ans, et de François ROBERT, âgé de 43 ans, officier comptable dudit hôpital, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui vingt-sept août à cinq heures un quart du soir, Jean Paul CLARAC, sous-intendant militaire du département des Hautes-Pyrénées, chargé de la police de l'hôpital militaire de Barèges, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de l'ordre Royal de la légion d'honneur, natif de Tarbes, âgé d'environ 55 ans, fils légitime de feu Simon CLARAC et de feu Louise DUCO, époux de dame Marie DENEHAUD est décédé dans sa maison au dit Barèges. Signature du Maire: Bernard PÉLÉGRY

† n° 12 – 1786 - 3 noms sur la pierre tombale: **Jean-Pierre DESTRADE-TRASSENS** (DCD le 19/10/1786), son épouse **Jeanne-Marie NOGUE** et son petit-fils **Morice DUPONT** - L'an 1786 et le 19 octobre est décédé Me Jean Pierre D'ESTRADE TRASSENS, avocat âgé d'environ 80 ans, muni de tous les sacrements, inhumé le lendemain par nous soussigné en présence de Jean Pierre et François COMERA frères. →

Acte de mariage - RP de Luz - L'an 1746, et le 15 février, après avoir publié les bans....Jean Pierre DESTRADE TRASSENS, avocat en parlement, fils à feu Sieur Jacques DESTRADE TRASSENS et à demoiselle Thérèse TRASSENS mariés de la paroisse de Viey, et demoiselle Jeanne Marie de NOGUÉS, fille au sieur Jean NOGUÉS, notaire royal et à demoiselle Thérèse BAYON, mariés de cette paroisse, et semblable publication ayant été faite par Mr DABADIE, curé de Viey, comme il m'est apparu dans son certificat. Maire: signature D'ESTRADE maire, Fabas, curé de Luz.



† n° 13 - 30/05/1837 - **Christine LOURROU** - Acte n° 17 - Sur déclarations: des sieurs Bernard GUERGO, tisserand, âgé de 39 ans, et d'Auguste SALES, instituteur, 28 ans, domiciliés de notre commune, nous ont déclaré qu'hier soir, dans la maison BELLOU sise au dit Luz, est décédée Christine LOURROU, âgée de 11 ans, fille de Laurent LOURROU cuisinier et de Henriette BOURG, demeurant dans notre commune. Signature du Maire: Pierre VERGÉ-SARRAT.

† n° 14 - 12/04/1837 - **Domenge CARASSUS dit CAUSSAT** (48 ans), épouse de Pierre SAMPÉRÉ, boucher - Acte n° 10 - Sur déclarations: des sieurs Joseph LESPIAU, sellier, âgé de 31 ans, et de Jean-Bernard SENS, sans profession, 55 ans, domiciliés de notre commune, nous ont déclaré qu'hier soir à trois heures dans la maison de SOULÉ-SARRAT sise au dit Luz, est décédée Domenge CRASSUS, âgée de 48 ans, épouse de Pierre SAMPÉRÉ, boucher, demeurant au dit Luz, fille de feu Jean CRASSUS et d'Elisabeth CAUSSAT, quand vivaient demeurant à Véeusen (Beaucens), canton d'Argelès. Signature du Maire: Pierre VERGÉ-SARRAT.

† n° 15 - Rien, illisible

† n° 16 - Inscription sur la pierre tombale: Ci-git **Pierre PORTE** époux de **Thérèse RIVIERE, dite PADRE**, décédé le 12/09/1829 – Priez pour lui. En fait son acte de décès, à Luz, date du 12/11/1830. En revanche, son épouse Thérèse RIVIERE dit PADRE est décédée elle, le 23/12/1829. On peut donc penser qu'il y a eu confusion entre les deux dates. Voici la transcription des actes des deux époux.

- Pierre PORTE dit SOULAN, propriétaire domicilié de Luz, veuf de Thérèse RIVIERE, âgé de 50 ans, est décédé à Luz le 12/11/1830, dans la maison dite de RIVIERE - Acte n° 35 - Sur déclarations: des sieurs Jean CARRERE, 66 ans et Jean BANDONE, 49 ans, tous deux propriétaires domiciliés de Luz. Signature du Maire: CAZAVIEILLE, maire.

- Thérèse RIVIERE dite PADRE, ménagère domiciliée de Luz, âgée de 46 ans, est décédée à Luz le 23/12/1829, dans la maison dite de PADRE, au dit Luz - Acte n° 28 - Sur déclarations: des sieurs Jean CARRERE, 65 ans et Jean BANDONE, 48 ans, tous deux propriétaires domiciliés de Luz. Signature du Maire: COUGET, maire.

† n° 17 - 14/08/1817 – Le texte de cette pierre est très abîmé et la seule partie lisible est: «décédée à Luz le 17/08/1817» Le seul acte retrouvé aux alentours de cette date concerne **Thérèse de CHELES** (42 ans), native d'Arras, département du Pas-de-Calais, domiciliée du dit Luz depuis environ un an et demi pour faire usage des bains de Saint-Sauveur est décédée aujourd'hui dans la maison de Jacques DRUËNNE FLAMANT, sis au dit Luz - Acte n° 12 - Sur déclarations: des sieurs Jean BANDONE et Jean CARRERE, propriétaires domiciliés de Luz, qui ont dit qu'ils ignoraient si la défunte était mariée ou célibataire. Signature du Maire: COUFITTE, adjoint au maire.

† n° 18 - 2/02/1826 - **Antoinette PUJO-PADRE** épouse de feu François SARRATHOU, bonne épouse, bonne mère - Acte n° 3 - Sur déclarations: des sieurs Jean CARRÈRE, cultivateur, âgé de 61 ans, et de Raymond-Jean-BANDOME, propriétaire, 44 ans, domiciliés du dit Luz, nous ont déclaré qu'aujourd'hui 2 février Antoinette PUJO-PADRE, âgée d'environ 60 ans, ménagère au dit Luz, veuve de François SARRATTOU, ex-boulangier, est décédée pendant la nuit dernière dans sa maison d'habitation, sise au dit Luz. Signature du Maire: Bernard COUGET

† n° 19 - 10/01/1830 - **Claire CAUSSILET-HILARI dite LACRAMPE** - Acte n° 3 - Sur déclarations: des sieurs Jean CARRÈRE, cultivateur, âgé de 66 ans, et de Jean-BANDOME, propriétaire, 49 ans, tous deux propriétaires, domiciliés du dit Luz, nous ont déclaré que le neuf du mois de janvier à huit heures du soir, Claire CAUSSILET HILARI, ménagère, domiciliée de Luz, âgée de 67 ans, ménagère, domiciliée de Luz, épouse d'André LACRAMPE, tailleur d'habits, est décédée dans sa maison du dit Luz. Signature du Maire: Bernard COUGET.

† n° 20 – 3/08/1826 - **Anastasie BUSERNE-MEYRAN** - Acte n° 14 - Sur déclarations: des sieurs Jean CARRÈRE, cultivateur, âgé de 51 ans, et de Raymond-Jean BANDOME, propriétaire, 44 ans, tous deux domiciliés du dit Luz, nous ont déclaré que aujourd'hui madame anastasie BUSERNE née MEYRAN,

domiciliée de la commune de Saint-Martin, près de Blaye, département de la Gironde, actuellement à Luz, âgée de 53 ans est décédée aujourd'hui, dans la maison dite de Bandome-Coulomb, sise sur la place publique du dit Luz – signature: Jacques COUFFITTE, adjoint à la mairie de Luz.

† n° 21 - 23/06/1828 - Ci-git **Dominiquette ROUX née ORGAN** - Acte n° 11 - Sur déclarations: des sieurs Jean CARRÈRE, âgé de 63 ans, et de Jean-BANDOME, 46 ans, tous deux propriétaires et domiciliés du dit Luz, nous ont déclaré qu'aujourd'hui, Dominiquette ORGAN, épouse d'André MARGARITA, employé aux douanes à la résidence de Luz, ménagère domiciliée du dit Luz, âgée de 25 ans, fille de feu Jean-Bernard ORGAN et de Marie-Cécile ROGNAU, est décédée aujourd'hui vers midi dans la maison dite de Sanyou, sise au dit Luz. Signature du Maire: Bernard COUGET.

† n° 22 - 1/02/1831 - Ci-git **Pauline VERGES-SARRAT** - Acte n° 4 - Sur déclarations: des sieurs Jean CARRÈRE, âgé de 67 ans, et de Jean-BANDOME, 50 ans, tous deux propriétaires domiciliés du dit Luz, nous ont déclaré que ce jour à quatre heures du soir, Paule VERGÉ SARRAT, domiciliée de Luz, âgée de 16 ans, fille légitime de Pierre VERGE SARRAT et de Paule FABAS, propriétaires domiciliés de Luz, est décédée dans la maison de son père et mère, sise à Luz. Signature du Maire: Henri CAZAVIEILLE

† n° 23 - 20/07/1837 - Ci-git **Rose PRATDESSUS** épouse Jean Pierre GUICHARNAUD - Priez pour elle Acte de décès n° 24 de ARNAUD SALLES Rose - Sur déclarations: de Mathieu CAUSIAS menuisier, âgé de 26 ans et de Dominique GUICHARNAUD, journalier âgé de 50 ans, domiciliés de notre commune, qui nous ont déclaré que hier matin est décédée Rose ARNAUD SALLES, âgée de 30 ans, épouse de Jean-Pierre GUICHARNAUD SANYOU et fille de feus Jean ARNAUD et de Marthe SALLES demeurant à Luz. Signature du Maire: Pierre VERGÉ-SARRAT - NB: même si la pierre tombale fait état du nom de PRATDESSUS, l'acte ne le fait pas apparaître.

† n° 24 à gauche stèle BUTEL - croix grattée, endommagée – illisible

† n° 25 milieu stèle BUTEL - pierre coupée en diagonale – Aucune date, une seule inscription: **J.CVIONNET – GUIONNET** - Aucun acte trouvé dans le canton avec ce nom

† n° 26 - à droite stèle BUTEL - 26/02/1831 - **Jean COURTADE** - DCD - Acte n° 7 - Sur déclarations: des sieurs Jean CARRÈRE, âgé de 67 ans, et de Jean-BANDOME, 50 ans, tous deux propriétaires, domiciliés du dit Luz, nous ont déclaré que ce jour à quatre heures du soir, Jean COURTADE dit PRINCE, charpentier, époux de Marie LACRAMPE HILARI, âgée de 35 ans, est décédé dans sa maison sise au dit Luz. Signature du Maire: Henri CAZAVIEILLE

† n° 27 - 4/12/1823 - ci-git **Domenge JUBINAL née COULOMB** - Une bonne mère - Priez pour elle – Acte n° 25 - Sur déclarations: de Jean CARRÈRE et de Jean-BANDOME, tous deux majeurs et propriétaires, domiciliés du dit Luz, nous ont déclaré que Domenge COULOMB, veuve de Nicolas JUBINAL, domiciliée de Luz, âgée d'environ soixante huit ans est décédée aujourd'hui vers l'heure de midi. Signature du Maire: Bernard COUGET.

† n° 28 - 8/10/1827 - **Rose NADAU-SACAZE**, épouse de Bernard LAFECHÉ - Priez pour elle

Acte n° 25 - Sur déclarations: de Jean CARRÈRE, âgé de 62 ans et de Jean-BANDOME, âgé 45 ans, tous deux propriétaires, domiciliés du dit Luz, nous ont déclaré que Rose NADAU SACAZE, veuve de Bernard LAFECHÉ, domiciliée au quartier de pescadère dépendance de Luz, âgée de soixante seize ans est décédée dans sa maison la nuit dernière. Signature du Maire: Bernard COUGET.

† n° 29 - 26/04/1807 - ici repose en paix **Jacques RABAOU** - DCD - Sur déclarations: des sieurs Michel FAU, tailleur d'habits, âgé de 62 ans, et de Pierre SEMPÉ, 38 ans, domiciliés à Luz, voisin du défunt, lesquels nous ont déclaré que Jacques RABAOU, âgé d'environ 30 ans, cultivateur, fils légitime de feu Jean RABAOU, cultivateur et de feu Marguerite MAZON, natifs et domiciliés à Luz est décédé ce jour dans la maison de sa sœur. Signature du Maire: BARADÈRE

† n° 30 - carré herbe en haut - aucune inscription

† n° 31 - 4/03/1830 - **Sophie LAGUGNÉ LABARTET dite ESCALÈRE** - Acte n° 13 - Sur déclarations: de Jean CARRÈRE, âgé de 66 ans et de Jean-BANDOME, âgé 49 ans, domiciliés du dit Luz , nous ont déclaré que le 4 mars durant la nuit, Sophie LAGUGNÉ LABARTET, ménagère domiciliée de Luz, épouse de Hypolite ESCALÈRE, maréchal-ferrand, âgée d'environ 40 ans est décédée dans la maison Jubinal, sise à Luz. Signature du Maire: Bernard COUGET.

† n° 32 - 24/06/1826 - **Dominique GAY**, épouse veuve de feu SEMPÉ - Priez pour elle - Sur déclarations: des sieurs Jean CARRÈRE, âgé de 61 ans, et de Raymond-Jean BANDOME, propriétaire âgé de 44 ans, domiciliés de Luz , nous ont déclaré qu'aujourd'hui, Dominique GAY, veuve d'André SEMPÉ, âgée de 65 ans, est décédée aujourd'hui quatre heures du soir dans la maison dite de BORDEROLLE-JUBINAL, sise au dit Luz. Signature du Maire: Jacques COUFFITTE, adjoint

† n° 33 - On peut deviner sur cette pierre tombale, le nom de **CLARAC** et les inscriptions militaire de St Louis et légion d'honneur, décédé à Barèges en 1829. L'Etat Civil dépendant de la commune de Betpouey à cette date, durant l'année 1829, 10 actes de décès ont été rapportés, dont celui de Jean-Paul CLARAC, intendant militaire du département des Hautes-Pyrénées, chargé de la police de l'hôpital militaire de Barèges, chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre Royal de la Légion d'Honneur, natif de Tarbes, âgé d'environ 55 ans, fils légitime de feu Simon CLARAC et de feu Louise DUCO, époux à dame Marie DENEYHAUD est décédé dans sa maison au dit Barèges section du dit Betpouey, le 28/08/1829 - Sur déclarations: de Bernard LACRAMPE, chirurgien aide-major de l'hôpital militaire de Barèges les bains, âgé de 45 ans, et de François ROBERT, âgé de 43 ans, officier comptable du dit hôpital. Signature: Bernard PÉLÉGRY, maire de Betpouey.

† n° 34 - Pierre tombale endommagée datant de 1854 ou 1864 et concernant au moins deux décès. Les seules inscriptions lisibles sont: Luz - petit fils de Pe... - corps législatif de... - consacre cette pierre - Priez pour eux

† n° 35 - très endommagée - aucune inscription

† n° 36 - très endommagée - aucune inscription

† n° 37 - très endommagée - aucune inscription

† n° 38 - très endommagée - aucune inscription

† n° 39 - «caillou» - très endommagée - aucune inscription

† n° 40 - coupée en deux - très endommagée - aucune inscription

† n° 41 - en 2 morceaux - très endommagée - aucune inscription

† n° 42 - en 3 morceaux - très endommagée - aucune inscription

† n° 43 - Sazos 06/05/1820 - **Henri ANDIOLE** - Sur déclarations: de Janne PUJO, âgée de 60 ans, et de Pierre CAUSSIEU, laboureur âgé de 47 ans, domiciliés de Luz , nous ont déclaré que Henri ANDIOLE, laboureur, âgé de soixante ans, est décédé dans la maison Andiole. Signature du Maire: Bernard PERROGUÉ, maire de Sazos

FLASH INFOS !

Travaux dans les gorges, fermeture occasionnelle ou ... ?

On ne refait pas le Toy (j'en suis) pas de voie médiane pour lui, toujours violemment pour ou violemment contre. Ainsi vaut-il mieux mourir d'un caillou sur la tête ou de ne pas avoir été soigné à temps ? Et les indemnités : beaucoup trop, bien insuffisantes ... On n'a pas fini d'en discuter aux terrasses de café de nouveau accessibles. Bon on verra en septembre à quelle sauce finalement on acceptera d'être mangé !!!

FLASH INFOS !

Rendez-vous le 15 juillet 2021, arrivée d'étape à Luz Ardiden, rien que ça !!!



En Païs de Baretyo

Par Maurice PÉLÉGRY

Bulletin mensuel du Doyenné¹ de Luz-Saint-Sauveur

Les vide-greniers sont un modèle économique « social et solidaire » qui participe à l'économie circulaire. Les plus anciens datent de 1909. À l'inverse des brocantes qui accueillent essentiellement des professionnels, ils sont des rassemblement populaires au cours desquels des opportunités d'achat, lors d'une balade dominicale, peuvent se transformer en véritables coups de cœur chargés d'histoire. C'est le cas pour ce bulletin datant de 1952, déniché dans un débarras des Landes.

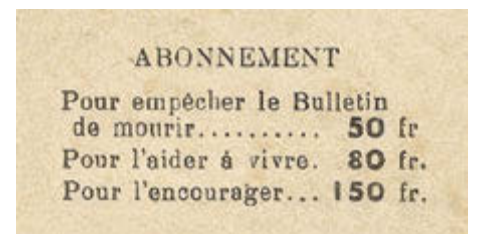
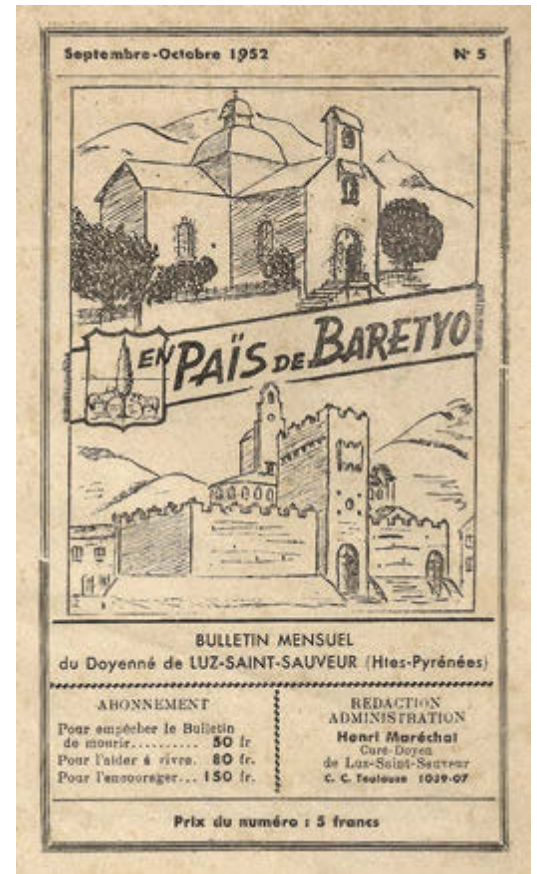
Dans ce pays de tradition orale, il y a près de 70 ans, Henri Maréchal curé doyen de Luz-Saint-Sauveur, eut l'idée de laisser une trace sur la vie en Pays Toy de l'époque en imprimant « En Païs de Baretyo »

À noter sur la couverture le blason de la commune qui existait déjà et les dessins de la chapelle de Héas et de l'église de Luz. En effet, ce bulletin développe un article très intéressant sur l'église de Luz, avec la photo du magnifique porche d'entrée, et le curé MARECHAL précise : « La porte principale mérite de fixer l'attention. Elle est copiée sur celle de l'église de Sère, plus ancienne, mais moins bien conservée et moins ornée. » L'auteur met également l'accent sur de nombreuses inscriptions latines, figurant sur les murs et dont il propose la traduction. A titre d'exemple en voici un exemple : « Si de la porte principale nous nous transportons à celle qui s'ouvre sous le bras gauche de la croix, nous trouvons encore un tombeau et une inscription. Sur deux colonnes en pierre, à gauche de la porte, repose une niche et dans cette niche, un cercueil, le tout en marbre du pays. C'est dans ce cercueil qu'avait été déposée la dépouille mortelle d'un petit enfant de condition noble, ainsi que tout l'indique : le lieu qu'occupe la pierre tumulaire, les moulures et les colonnettes qui l'encadraient. Les colonnettes ont disparu. Voici l'inscription qui se lit sur le monument : AQ IAHS BENA O BAT FILLA DENAMARO DE BARE LA E DE MADAUNA NAHERA MCCXXXVI ANO E MORI EN LA DARERA SEPTMNO D ABRIL GILE DE SERA LO FE. La traduction de ce texte que Victor HUGO ne sut lire, nous apprend que : Ci-git Avat, fille d'Em. Ramonde de Barèges et de Madame Nahera, année 1236. Elle mourut la dernière semaine d'avril. Gilles de Sère fit ce tombeau. Pendant longtemps découvert, ce petit cénotaphe servait encore de bénitier au siècle dernier » (voir ouvrage de Taine. Ibidem). Les articles sont étonnants et très intéressants. En voici le sommaire : Photo du porche de l'église de Luz-Promenade historique autour de l'église de Luz-1923 l'assassinat du procureur général FACHOT-Faits historiques: 1943 La vie tourmentée du prêtre-ouvrier Pierre de PORCARO et 1944 Dites à Hitler...- Au fil des jours en pays toy (baptêmes, mariages et sépultures) et les rubriques : À méditer et Souriez donc...

Enfin, en ces temps « incertains » l'incitation à soutenir la revue par des abonnements, inventée par Henri MARÉCHAL, est des plus réalistes. À l'heure où nous avons tous un grand besoin d'optimisme, nous espérons que cette proposition ne jamais être appliquée à notre revue préférée.

Si vous souhaitez une copie de ce bulletin d'histoire, sur simple demande à l'adresse mail ci-après, je me ferai un plaisir de vous l'envoyer (mauricepelegry@yahoo.fr). Enfin, lors de notre prochaine réunion, je ferai don de cet exemplaire au secrétariat afin d'enrichir les archives de la revue « En Baretyo ».

Notes : 1 - Doyenné, (du latin decanatus) : dans le christianisme, une circonscription administrative qui regroupe plusieurs paroisses. Les doyennés sont regroupés en archidiaconés, subdivisions d'un diocèse.

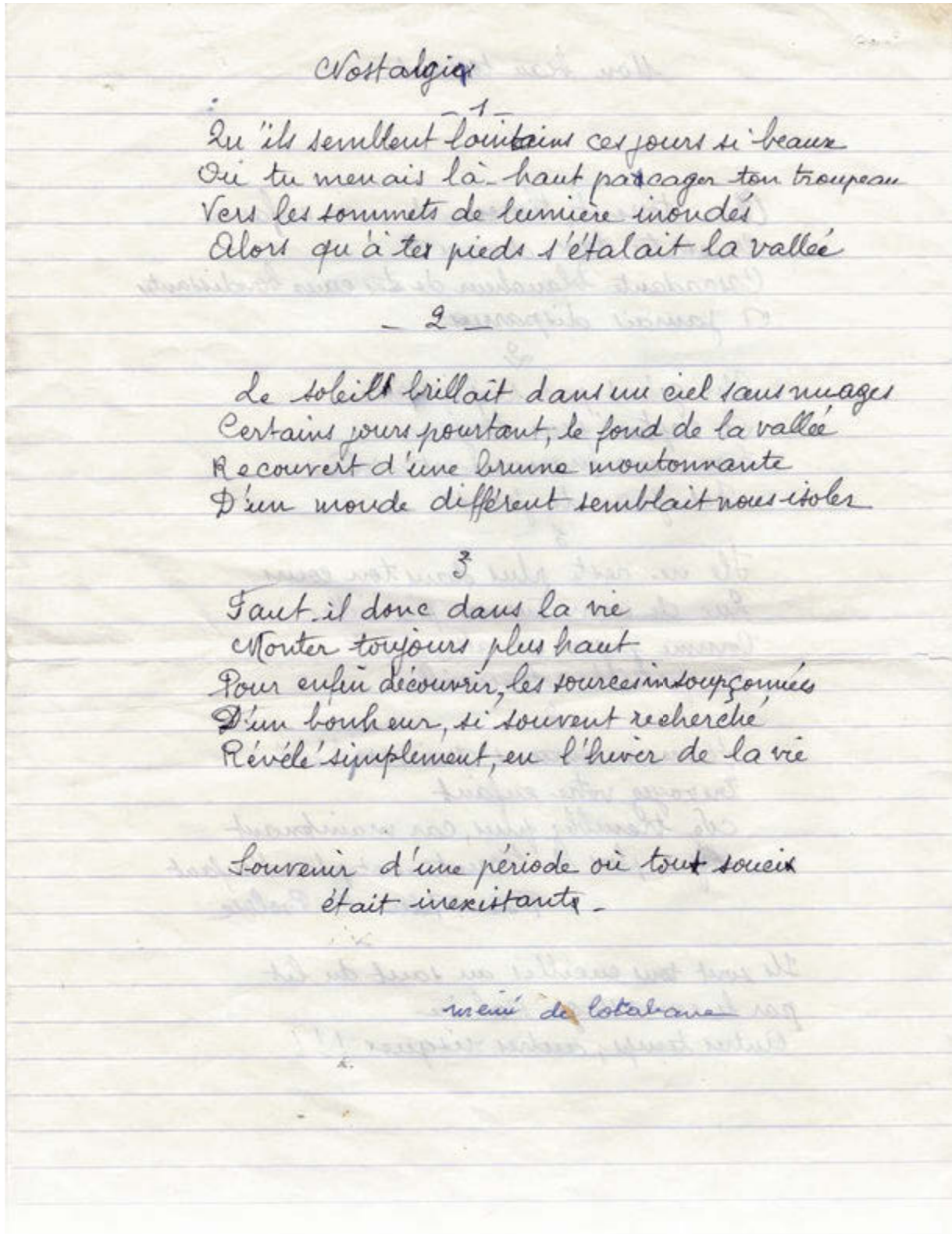


Nostalgie

Par Laurentine MAJESTÉ

Grâce à Daniel Deillac qui a su retrouver cet écrit et avec l'accord de sa famille, nous pouvons éditer ce poème, quel bonheur pour nous tous !

« Petit poème de Laurentine Majesté (née Fourtine) qui vécu à Betpouey de 1910 à 1994, a eu neuf enfants dont mon beau-père Pierre (3ème de la fratrie). Sa vie s'est écoulée entre Betpouey, la cabane et le plateau de Lumière. Pour elle la vie était un poème... »



La photo patrimoine

Par Céline Bonnal



L'un de nos auteurs publiés depuis longtemps, à savoir, Madame Céline Bonnal, ancienne présidente de notre association, n'a pas souhaité que tous les articles qu'elle nous avait fait parvenir, depuis l'édition de 2019, et auxquels nous donnions libre accès dans cette revue, ne soient disponibles. C'est la raison pour laquelle cet article n'est pas disponible à la lecture.



Merci de compléter le bulletin ci-dessous, puis de le faire parvenir, accompagné de son règlement, par le moyen de votre choix imposé par les règles sanitaires, à l'une des trésorières.

cotisation : 20 € - cotisation de soutien : au-delà cotisation et distribution par la Poste : 26 €

La cotisation versée donne droit à « En Baredyo » et aux informations sur les activités et animations; elle couvre l'année civile du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. La distribution aux adhérents locaux se fait par bénévolat. La vente au numéro pour 12€ s'effectue actuellement chez trois commerçants.

Bulletin d'adhésion à la Société d'Economie Montagnarde pour la période de **janvier 2021 à décembre 2021** et/ou commande de revues anciennes, à compléter et à retourner à :

Claire Renard (Trésorière - 05 62 92 80 97 - claire.renard2@wanadoo.fr)

8, rue de l'Art 65120 LUZ-SAINT-SAUVEUR

ou

Anne-Marie Marchand (2^{de} Vice-Présidente et Trésorière-Adjointe 05 62 92 85 32)

17, rue des Hospitaliers de Saint-Jean 65120 LUZ-SAINT-SAUVEUR

Mme, M, ...

Adresse

Code Postal Ville

Votre adresse courriel

Cotisation 2021 versée : 20 € ☐ ou 26 € (pour envoi postal) ☐ ou montant libre de soutien : €

« EN BARELYO » Journal semestriel de la Société d'Economie Montagnarde du canton de Luz, créée d'après la loi du 2 juillet 1901 et déclarée à la Sous-Préfecture d'ARGELES, le 15 avril 1966. Inscription à la commission paritaire des Publications de Presse à PARIS sous le n° 59275 - ISSN 2491-861X - Siège Social : MAIRIE DE LUZ
Maquettiste : L. Hangard - Impression : Imprimerie BlueCom' Lourdes